

Moras Infos

Journal d'informations municipales de Moras-en-Valloire



Sommaire

Edito	1
Etat civil / Urbanisme (septembre 2016 - août 2017)	2
Finances	
Budget 2017 : Economiser sur le fonctionnement pour continuer d'investir	3
Vie municipale	
Activités scolaires 2016 – 2017	4
Centre Communal d'Action Sociale	5
Centre de Planification et d'Education Familiale	5
Drôme Solidarités	5
«Atelier équilibre» : ça continue !	5
Civisme : les 10 règles d'or du bon Morassien	6-7
Bilan des «rencontres de quartier» 2017	8
Lutte contre l'ambroisie : chacun peut agir !	8
Conseil Municipal Junior : nouveau mandat, nouveaux élus !	9
Fin des aménagements de la rue des Terreaux	10
Borne de recharge pour véhicules électriques : comment ça marche ?	11
2018 : recensement de la population	11
Carte d'identité : nouvelle procédure	12
Projet de réaménagement de la mairie et de l'agence postale	12
«Une ruralité vivante pour une République unie»	13
Le nouveau plan d'adressage	14-17
Quelques travaux récents	18-20
Vie Intercommunale	
Objectif emploi : renouvelé suite aux bons résultats	21
La Fabrique, c'est quoi ?	21-22
Fibre optique : le déploiement commence	22
Bientôt deux échangeurs autoroutiers en Porte de DrômArdèche	23
Infos Logement Energie : aides mobilisables	24
Assainissement non collectif : aides à la réhabilitation	24
Vie associative	
Festival « Enquête d'Histoire » et 12 ^{ème} Salon du Livre	25
Bibliothèque communale « Mille-feuille »	25-26
Club Inform@tique & Multimédia	27
L'Ecolline	27
L'Age d'Or, Club des aînés de Moras	28
Comité local FNACA Lens-Lestang/Moras	28
Comité des fêtes	29
Amicale Boule Morassienne	29
Les Arbos investissent dans une station météo pour réduire les traitements	30
Association Valloire Loisirs	30-31
Tennis de table intercommunal : une saison aboutie pour les pongistes !	32
Moras à travers la presse (septembre 2016 à août 2017)	33 à 39
Quelques extraits avec l'aimable concours de la presse locale	
Actualités :	40
Ça s'est passé ces derniers mois	
Ça va se passer ces prochains mois	
Services utiles - Moras et alentours	3 ^e de couverture

Directeur de la publication :

Aurélien FERLAY

Commission information/communication :

Jérémy GARCIA, Yamina KHELID,
Chantal MERMET, Patrice REBOULLET.

Réalisation et impression :

 ideprint - Andancette

Tirage :

400 exemplaires



Chères Morassiennes, Chers Morassiens,

Impossible ces derniers temps d'échapper aux analyses médiatiques autour de la présidence jupitérienne ou de la moralisation de la vie politique...

Pour ma part, je laisserai ces exégèses aux hautes sphères et me contenterai, en ouverture de votre traditionnel Moras Infos, de vous parler de bonne volonté et de bon sens morassien. C'est sans doute de cela dont nous avons le plus besoin...

Etre maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il nous faut être les « couteaux suisses » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout en dépit des contraintes... et par ailleurs les « fantassins de la République », en première ligne que nous sommes pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens.

Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux nos missions : il faut composer avec des dotations de l'Etat en forte baisse depuis plusieurs années et des difficultés locales parfois inattendues.

A ce titre et sans esprit de polémique avec mon homologue saint-sorlinois, je regrette sa décision de fermeture de l'ISDND des Grises qui représente, pour la seule commune de Moras, un trou au budget de 22 000 € par an jusqu'en 2038. C'est d'autant plus regrettable que, tous d'accord pour ne plus accueillir de déchets odorants sur ce site intercommunal, un projet alternatif était possible sur l'actuel périmètre du bail. Je ne désespère de rien et ne renonce pas au dialogue constructif pour autant.

Les embûches ne doivent pas être un prétexte pour nous lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion.

Le Conseil Municipal est depuis toujours économe sur le budget de fonctionnement. Notre règle de base est simple : un euro dépensé doit être un euro utile. Nous voulons pouvoir continuer d'investir car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine, nos réseaux et constituerait une « dette à retardement » pour la génération suivante. Il en va de l'attractivité même de notre village.

Aussi, nous redoublons d'efforts dans les partenariats pour cofinancer nos projets et n'hésitons pas non plus à mettre la « main à la patte ». Vous verrez dans ce bulletin que nombre de travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes. Vos élus sont plus que rentables pour la collectivité, croyez-le bien, et leur maigre indemnité n'est rien en comparaison de ce qu'ils donnent et rapportent pour entretenir, rénover et développer votre commune.

Notre village rural est enfin une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez dans nos associations et pour les autres. Vos engagements conjugués sont infiniment précieux.

Les « rencontres de quartiers » de ce printemps ont été l'occasion de le rappeler et d'indiquer parfois les efforts civiques qu'il reste à accomplir ici ou là... J'invite vivement tous les habitants à lire avec attention (et appliquer) les « 10 règles d'or du bon Morassien » compilées dans ce numéro suite à toutes nos réunions. Il faut parfois juste un peu de bonne volonté pour rendre la vie collective plus agréable.

J'aborde cette rentrée avec confiance dans le bon sens collectif et tout simplement l'envie de poursuivre le travail au service de Moras.

Bonne lecture de votre 15^e Moras Infos.

Avec mon dévouement,

Aurélien FERLAY

Maire de Moras-en-Valloire

Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes



Les élus et le Conseil Municipal Junior lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier 2017

État civil septembre 2016 - août 2017

Ceux qui sont nés :

ANDREVON Alexine	le 21 août 2016
LACROIX Kylie	le 16 septembre 2016
FERMOND Gabryelle	le 6 mars 2017
KHALIL Jean	le 20 mai 2017



Alexine ANDREVON



Gabryelle FERMOND



Jean KHALIL

Ceux qui se sont mariés :

Alix CAIL et Timothée BELMONT	le 8 juillet 2017
Suzanne REY et Alain BOUDEHEN	le 8 juillet 2017
Marion BECHARD et Nathan DENTRESSANGLE	le 15 juillet 2017
Isabelle PATE-CAZAL et Bruno CORBIER	le 12 août 2017



Alix CAIL et Timothée BELMONT



Suzanne REY et
Alain BOUDEHEN



Marion BECHARD et
Nathan DENTRESSANGLE



Isabelle PATE-CAZAL et
Bruno CORBIER

Ceux qui nous ont quittés :

Pierre BERUT	le 31 octobre 2016
Louis REYNAUD	le 12 décembre 2016
Henriette SASSOULAS	le 3 janvier 2017
Henri COURRIUX	le 13 janvier 2017
Lucie BERUT	le 14 janvier 2017
Louis NOVAT	le 17 février 2017
Joseph MOREL	le 16 mars 2017
Henri VALLET	le 17 mars 2017
Christine SERPOLIER	le 29 mars 2017
Charlotte DUPUIS-GONTARD née ROBIN	le 20 avril 2017
Philippe DEMOULIN	le 19 mai 2017

Urbanisme septembre 2016 - août 2017

Permis de construire accordés

BECHERAS Xavier - Rue des Terreaux - Construction d'une maison individuelle
PEREIRA Stéphane - Route de St Sorlin - Aménagement de salles de séminaires et réceptions
SCI L'Echappée verte - Forêt de Mantaille / Bancel - Construction d'habitations légères de loisirs
MASTRODONATO Tony - Lotissement Les Terrasses - Construction d'une maison individuelle
HERNANDEZ Adrien - Route de Lapeyrouse-Mornay - Reconstruction d'une maison individuelle





Budget 2017 : Economiser sur le fonctionnement pour continuer d'investir

Le budget 2017 a été voté ce 2 mars 2017 à l'unanimité par le conseil municipal de Moras-en-Valloire. Il s'articule autour de cinq objectifs :

● **Limiter au maximum les dépenses de fonctionnement** : La recherche d'économies, par un entretien régulier du patrimoine communal et des choix d'investissement permettant de diminuer les factures, est toujours priorisée. L'éclairage public communal a notamment été réduit une partie de la nuit.

Depuis la fermeture de l'ISDND des Grises voulue par les élus de Saint-Sorlin, la perte du loyer versé par le SYTRAD (22000 €/an pour Moras) oblige la commune à de nouvelles économies. Les efforts conséquents réalisés n'éviteront toutefois pas une hausse de fiscalité de 3% en 2017 pour compenser très partiellement cette perte.

● **Soutenir le tissu associatif** : Par son aide au fonctionnement et son appui technique, la commune soutient ses associations. Les événements forts sont accompagnés (Fête de la poire, Festival Enquête d'Histoire et Salon du Livre...). Les projets scolaires sont également aidés (natation, éducation musicale, sorties...)

● **Garder une capacité d'autofinancement des investissements** : une « épargne » nécessaire pour investir, à laquelle s'ajoutent les recherches de partenariats indispensables pour concrétiser nos projets. La commune veille à ce que la baisse des recettes (dotations de l'Etat, perte du loyer de l'ISDND) n'entraîne pas un « effet de ciseaux ». De nombreux travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes afin de réduire les coûts.

● **Maîtriser l'endettement** : la commune est capable de se désendetter entièrement en 7 ans si elle affecte la totalité de son épargne au remboursement de ses emprunts. Un ratio qui s'accompagne de sécurité avec des taux fixes et des échéances dégressives. Pas de produit toxique chez nous...

● Enfin et c'est l'essentiel : **continuer d'investir pour améliorer le cadre de vie des Morassiens** :

Après les importants travaux d'aménagement du parc, du village, de l'école et de la bibliothèque... le Conseil municipal poursuit la modernisation de la commune avec les chantiers suivants :

- Fin des aménagements de la Rue des Terreaux (avec nouveau parking et borne de recharge pour véhicules électriques)
- Informatisation de la bibliothèque communale
- Renouvellement de matériel informatique pour l'école et la mairie
- Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes (menuiseries, sanitaires)
- Signalétique et matériel technique
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Agenda d'accessibilité programmée
- Isolation des logements de la Gendarmerie
- Travaux au cimetière



Des taux et un effort fiscal qui restent bien inférieurs à la moyenne des communes de notre strate.

Les taux d'imposition 2017 :

- Taxe d'habitation : 9,99 %
- Taxe foncière bâtie : 13,98 %
- Taxe foncière non bâtie : 64,71 %

Le Budget 2017 s'équilibre à 495 519 € en section de fonctionnement et à 303 156 € en section d'investissement.

L'ensemble des comptes administratifs 2016 et des budgets primitifs 2017 sont consultables en mairie.

Vie municipale

Activités scolaires 2016-2017

Cette année encore, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer de nombreuses activités pédagogiques à l'école mais aussi en dehors de l'enceinte scolaire.

L'école est un lieu d'enseignement et de vie collective mais l'éducation peut parfois s'effectuer à l'extérieur des locaux pour le plus grand plaisir de nos petits Morassiens.

Voici en images quelques-unes des activités artistiques, sportives ou culturelles de l'année écoulée :

(avec le concours des enseignantes, le soutien de l'association de parents d'élèves « l'Ecolline » et de la commune).



Basket



Initiation au sport boules



Intervention sécurité routière



Découverte du château de Grignan



Salon des Jeunes avec Valloire Loisirs



Représentation
sur le thème
du cirque



Activité périscolaire poterie



Cross scolaire



Intervention d'une nutritionniste



Festival L'Art et La Matière



Sortie Pinder à Valence



Carnaval de l'école



Initiation au tri avec le Sircetom



Natation scolaire à Châteauneuf-de-Galaure



Randonnée de fin d'année



Visite
musée
outils
de nos
ancêtres à
Lapeyrouse

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à solliciter ses membres pour toute question. Votre demande restera totalement confidentielle. Monsieur le Maire est président de droit.



- Membres élus parmi le Conseil municipal :

Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Yamina KHELID (vice-présidente), Chantal MERMET

- Membres extérieurs nommés par arrêté du maire :

Monique BERUT, Laurie-Anne BRIATTE, Caroline FANGET, Georgette THOMAS.

Le rôle du CCAS est très varié : aide aux personnes en difficulté, assistance vers les services du conseil départemental le cas échéant, actions envers les personnes âgées, amélioration de l'habitat indigne...

Contact auprès du secrétariat de mairie au **04 75 31 94 71**

Centre de Planification et d'Education Familiale

Consultations sur rendez-vous le 2^e et 4^e mercredi du mois avec un médecin généraliste formé à la gynécologie et une conseillère conjugale.

Consultation ANONYME et GRATUITE

de 9h à 17h (conseillère conjugale), de 13h30 à 17h (médecin)

Renseignements : Centre Médico-Social - 3 Rue Etienne Vassy - 26390 Hauterives

06 85 18 87 16 / 06 63 67 22 46 - cpef-stjean-hauterives@ladrome.fr



Drôme Solidarités

(Service aux personnes âgées et en situation de handicap)

Se renseigner sur les aides à domicile, s'informer sur une demande d'allocation, adapter son logement, s'équiper d'une téléassistance, trouver un établissement d'accueil adapté...

Pour répondre à toutes vos questions :

DRÔME SOLIDARITÉS au **04 75 79 70 09** ou par courriel : **dromesolidarites@ladrome.fr**

« Atelier équilibre » : ça continue !

Fort de son succès, l'atelier «équilibre et prévention des chutes» est reconduit pour la rentrée de septembre 2017.

Notre intervenante propose des séances de gymnastique prévention santé auprès des seniors. La souplesse articulaire, la force musculaire, la coordination et l'équilibre sont travaillés dans le but d'entretenir ses capacités physiques et de maintenir son autonomie.

Les séances se déroulent les lundis de 13h15 à 14h15, à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire, dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à essayer !

Pour tous renseignements, veuillez contacter Georgette THOMAS au **04 75 31 74 38** ou Pauline REVOL au **06 26 56 24 35**





Civisme : les 10 règles d'or du bon Morassien

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village.

Certaines règles feront peut-être sourire nos lecteurs. Si elles sont toutefois rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre...

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...

1 - Je respecte les limitations de vitesse

(Zone 30 Rue Maurice Savin, Rue des Terreaux et Chemin du parc, 50, 70 ou 90 sur les voies communales et départementales).

La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture...



2 - Je ne stationne pas mon véhicule sur les trottoirs

(destinés aux seuls piétons). Je ne me gare pas « hors case » Rue Maurice Savin ou Rue des Terreaux, même un court instant, car je suis forcément en stationnement gênant. Je respecte la « zone bleue » Place Justin Achard et les « arrêts minute » devant La Poste et la boulangerie (faits pour poster une lettre, acheter son pain, non pour stationner durablement).

J'utilise les parkings publics existants Place du 19 mars 1962, Rue des Terreaux ou Rue de l'église (plus de 100 places disponibles).

3 - Je trie correctement mes déchets (sur les 4 sites présents à Moras ou à la déchetterie de Saint-Sorlin).

Je ne dépose aucun déchet au sol. Si un ilot est plein, je me déplace vers un autre. Je ne fais pas brûler de végétaux (interdit toute l'année par arrêté préfectoral, sauf agriculteurs et forestiers). Je demande une carte d'accès à la déchetterie en mairie (gratuite).

Je ne jette pas mes vêtements mais les dépose dans la borne de collecte de la Croix-Rouge (ZA Le Val d'Or).



4 - Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux. Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire.

Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré.

Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.

5 - J'entretiens ma propriété et ses abords.

Je taille la végétation qui excède les limites de mon jardin.

Je nettoie aussi le trottoir devant chez moi ou la bande gravillonnée/enherbée entre ma clôture et la voie publique sans tout attendre de la collectivité... J'arrache l'ambrosie source d'allergies.

Je débroussaille et entretiens mon terrain pour prévenir les risques d'incendie ou la présence de nuisibles. Je n'empêche pas l'écoulement des eaux pluviales venant des voies et fonds supérieurs.





6 - Je suis responsable de mes animaux.

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. Je ne l'emmène pas au parc ou dans un espace public interdit aux animaux. J'utilise un collier anti-aboiement si mon chien hurle en mon absence.

Je fais stériliser mon chat. (*Trop de chatons errants et abandonnés sont à déplorer*)

7 - Je ne nourris pas les pigeons sources de dégradations dans le village.

(*Leur nourrissage favorise leur propagation*). J'obstrue les passages sous la toiture de ma maison qui est un lieu de reproduction choyé par ces volatiles.

La commune fait de même sur son propre bâti. Un pigeonnier a aussi été aménagé au parc municipal : les oiseaux sont nourris ici pour les habituer à nicher sur place et leurs œufs sont régulièrement enlevés pour réguler la population dans la durée.



8 - Je n'utilise pas ma tondeuse ou ma perceuse le dimanche et pendant les heures de repas (interdit par arrêté préfectoral)

Les travaux de bricolage, jardinage et tout usage d'outils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent s'effectuer que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. (De 7h à 20h pour les chantiers et travaux agricoles).

Ils sont tous interdits les dimanches et jours fériés.

Je préviens mes voisins si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.

9 - Je privilégie le dialogue avec mon voisin.

Si je ressens une gêne liée à son activité, je vais lui parler avec amabilité. Je cherche une solution avec lui avant de me plaindre en mairie ou à la gendarmerie.

Je l'informe lorsque je pars en vacances. (*La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage*).



10 - Je suis courtois lorsque je rentre dans un espace public.

Je dis « bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » aux élus, agents et bénévoles que je rencontre en mairie, à l'agence postale, la salle des fêtes, la bibliothèque ou au parc municipal... Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité. Je signale en mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrais constater.

BONUS : Je m'engage dans une association ou pour une cause collective.

Je n'attends pas tout des autres. Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer.

Je participe aux manifestations organisées et donne un peu de mon temps pour faire vivre ma commune.



Bilan des « Rencontres de quartier » 2017



Parmi les sujets abordés, figuraient notamment les travaux dans la rue des Terreaux, la nouvelle dénomination des rues, les prochaines animations ou encore le déploiement de la fibre optique sur le territoire. Les élus notaient au passage les demandes d'amélioration souhaitées dans les quartiers.



Toutes les réunions se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

La municipalité offrait en conclusion un nouveau plan de la commune à chaque participant.

Encore tous nos remerciements aux personnes présentes.

Les Morassiens ont une nouvelle fois répondu présents aux « rencontres de quartier » organisées par la municipalité ce printemps 2017. Les élus s'étaient engagés à les renouveler à un rythme biennal.

Comme en 2009, 2011, 2013 et 2015, six réunions de proximité ont été tenues d'avril à juin sur toute la commune.

Sur le terrain, elles ont permis d'échanger très directement sur les préoccupations locales et de parler des dossiers en cours.



Ces rencontres étaient aussi l'occasion de rappeler un certain nombre de règles de civisme diversement respectées par les habitants...

L'idée est d'ailleurs venue de compiler ces remarques en « 10 règles d'or du bon Morassien » qui font l'objet d'un article spécifique dans ce bulletin.



Lutte contre l'ambrosie : chacun peut agir !



Pollens libérés
d'août à septembre

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALLEMENT-AMBROISIE** :

Site : www.signalement-ambrosie.fr - E-mail : contact@signalement-ambrosie.fr

L'application mobile : Signalement-ambrosie

Tél. : 0 972 376 888

Conseil Municipal Junior : Nouveau mandat, nouveaux élus !



Les jeunes élus sortants sont allés au bout de leur mandat en organisant samedi 24 septembre 2016 l'élection de leurs successeurs. Un immense merci à eux.

Nul doute qu'ils appréhendent désormais mieux le fonctionnement de la commune et resteront à jamais marqués par cette expérience durant laquelle ils ont pu participer à la vie de la cité, ses commémorations et réaliser quelques investissements pour les Morassiens.



Huit nouveaux Conseillers Municipaux Juniors prennent aujourd'hui leur suite et vont s'investir durant deux ans. Les écharpes qui leur ont été remises des mains des élus sortants ne leur confèrent pas de droit supplémentaire mais au contraire un devoir : celui de représenter dignement leur village et de le faire progresser.

Félicitations aux nouveaux élus du Conseil Municipal Junior : Anne-Emmanuelle CREPIN, Clara FERMOND, Noah KHELID, Emma KLOUA, Louane KLOUA, Giovanni MAURIN, Valentin PERRIERE et Hugo SOUCHON



Ils ont immédiatement pris leur rôle très à cœur et sont présents à tous les moments forts de la vie communale : commémorations, cérémonie des vœux. Ils sont allés à la rencontre des aînés, des pompiers, du club informatique... et à la découverte du patrimoine morassien pour mieux connaître leur village.

Et évidemment ils ne manquent pas de projets : bourse aux jouets, séjour citoyen à Paris, échanges avec d'autres élus juniors ou aménagement d'une nouvelle aire ludique font partie de leurs préoccupations du moment...



Fin des aménagements de la Rue des Terreaux



Les travaux de la Rue des Terreaux s'achèvent enfin... Après les travaux d'assainissement, l'installation des ilots propreté et la rénovation du mur de soutènement de la cour de l'ancienne perception, la municipalité a entrepris de nombreux autres aménagements.

Le plus visible est évidemment la création d'une **nouvelle aire de stationnement** en élargissant le cœur de la rue. Plus de 70 places sont désormais à disposition entre la Rue des terreaux et la Place du 19 mars 1962. La voirie a aussi été refaite sur toute sa longueur et **l'éclairage public** renforcé près du parking.

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée en partenariat avec la communauté de communes Porte de DrômArdèche, Energie SDED et l'ADEME.

Des potelets ont été rajoutés pour sécuriser **le passage piétonnier** entre la bibliothèque et la salle des fêtes, avec quelques clous au sol pour délimiter le stationnement des véhicules en bordure.

La verrière en toiture de la salle des fêtes a enfin été renforcée et protégée.

Ces travaux n'auraient été possibles sans les partenariats financiers recherchés auprès de la communauté de communes Porte de DrômArdèche, du département de la Drôme, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat.

Afin de réduire les coûts, plusieurs aménagements ont aussi été réalisés « en interne » par les agents et élus eux-mêmes.

Ainsi en est-il de la réfection des sanitaires derrière la salle des fêtes, de la protection des candélabres ou encore du muret séparatif entre l'extrémité Est du nouveau parking et la propriété voisine. Un Morassien bénévole est même venu nous prêter main forte !



Borne de recharge pour véhicules électriques : Comment ça marche ?

Avec Energie SDED et votre commune, roulez* électrique

- infos et abonnements www.sded.org
- acheter une recharge sans abonnement www.orios-idcharge.com

VOTRE PARCOURS USAGER

LANCER LA CHARGE

1. Déclencher la recharge en appuyant sur le bouton ou en utilisant votre badge ou votre smartphone.
2. Sélectionner votre véhicule.
3. Valider la recharge.

ARRÊTER LA CHARGE

1. Appuyer sur votre badge ou débrancher le câble.
2. Sélectionner la puissance.
3. Valider la recharge.

ASSISTANCE TECHNIQUE, COMMERCIALE & ADMINISTRATIVE
0 970 830 213 www.sded.org

* sur un réseau de plus de 114 bornes dans la Drôme et les Vosges

Abonnés

Je m'abonne
Etat des bornes
Réservation sur 30 min
Suivi de facturation
Suivi de consommation
Gestion des favoris

Non Abonnés

Utilise mon Smartphone
<http://www.orios-idcharge.com>

UTILISATEUR ABONNÉ :

Coût de l'abonnement : 10 € TTC / an
Accès à l'ensemble des services : réservation, réimpression des favoris, suivi de facturation, SMS, ...

Coût unitaire à la charge : (tarif spécial jusqu'au 31 décembre 2017)

Accélérée : 0 € TTC (au lieu de 2 € TTC)

Rapide : 0 € TTC (au lieu de 3 € TTC)

UTILISATEUR ANONYME :

Pas de coût d'abonnement.

Accès restreint aux services : voir principal document. Identification possible via smartphone ou QR code.

Accélérée : 2 € TTC

Rapide : 4 € TTC

Une borne de recharge pour véhicules électriques est à votre disposition à Moras-en-Valloire dans la Rue des Terreaux (près de la bibliothèque et la salle des fêtes).

Ce modèle de borne dit «accélérée» permet de recharger votre batterie vide en 1h avec votre **badge** ou votre **smartphone**.

Informations et abonnement :

- Demande carte d'accès (10 €) sur www.sded.orios-infos.com (abonnement GRATUIT jusqu'à fin 2017)
- Acheter une recharge sans abonnement : www.orios-idcharge.com



2018 : recensement de la population



L'INSEE procédera au recensement de tous les habitants de notre commune du **18 janvier au 17 février 2018**.

Comme en 2013, **Mélanie ROBIN** (qui vous accueille à l'Agence Postale) sera votre agent recenseur.

Nous vous prions de lui réserver le moment venu votre meilleur accueil et de répondre avec soin à ses questions.

Il est désormais possible de renseigner en ligne les informations demandées.

Toutes vos réponses resteront totalement confidentielles sans aucune autorisation d'exploitation autre que celle du recensement.

C'est de la compilation de ces résultats que dépendent notamment les moyens financiers et les dotations allouées à notre village par les services de l'Etat.



Cartes d'identité : nouvelle procédure



Vous le savez peut-être, les cartes délivrées depuis 2004 sont désormais valides 15 ans pour les personnes majeures (et non plus 10 ans). Le délai reste de 10 ans pour les mineurs.

Si vous voyagez à l'étranger sans passeport, nous vous conseillons toutefois d'imprimer la fiche informative traduite dans toutes les langues sur le site du ministère de l'intérieur afin d'éviter toute mauvaise surprise...

Depuis mars 2017, une nouvelle procédure est aussi venue modifier les conditions de délivrance pour sécuriser davantage les titres.

Une pré-demande de votre nouvelle carte est possible en ligne sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

La mairie de Moras-en-Valloire peut vous aider dans cette étape.

Il vous faudra ensuite vous rendre dans une mairie habilitée (pour la prise d'empreinte notamment) avec votre numéro de pré-demande attribué et les justificatifs demandés :

Pièces à prévoir :

- CERFA rempli ou la pré-demande en ligne
- 1 photo d'identité aux normes européennes
- 1 justificatif de domicile récent (facture eau, téléphone ou avis d'imposition, taxe habitation)
- ancienne carte d'identité (si périmée depuis moins de 2 ans), sinon copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité

Les mairies habilitées les plus proches sur notre territoire sont : St Rambert d'Albon (Tél : 04 75 31 01 92) - St Donat-sur-l'Herbasse (Tél : 04 75 45 10 32). (ainsi que toutes les grandes villes).

Projet de réaménagement de la mairie et de l'agence postale



Un diagnostic et des chiffrages sont en cours pour réaménager de manière plus fonctionnelle l'actuel secrétariat de mairie et l'agence postale.

Oh non pas pour le confort des élus ! Ils se contenteraient modestement de l'existant... Mais pour répondre à nos obligations légales en matière d'accessibilité des établissements recevant du public, pour mutualiser les locaux et organiser plus efficacement le travail des agents, retrouver un peu d'espace pour nos archives et de confidentialité pour les rendez-vous avec les usagers.

L'idée serait d'accueillir le public avec un point d'entrée unique pour le secrétariat de mairie et l'agence postale.

L'espace libéré dans l'actuel secrétariat permettrait alors de ramener la salle périscolaire au rez-de-chaussée.

Une possible restauration des arcades murées dans la Cour Pierre Davity est aussi à étude.

Reste l'essentiel, le nerf de la guerre : le financement.

En ces temps où les dotations de l'Etat ont été fortement réduites, où la commune a perdu les recettes liées à l'ISDND des Grises et où la taxe d'habitation est sur la sellette... il va nous falloir obtenir tous les partenariats financiers possibles !

A l'heure où s'écrivent ces lignes, nous ne vous promettons donc rien de plus que de faire de notre mieux pour y parvenir...



«Une ruralité vivante pour une République unie»

Motion proposée par le Président Aurélien FERLAY, adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale des Maires Ruraux de la Drôme du 13 mai 2017 et adressée au nouveau Président de la République.



Les Maires Ruraux, « fantassins » de la République, sont en première ligne face aux quelques 23 millions de nos concitoyens qui vivent la réalité de 80% du territoire national.

Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour servir leurs habitants. Ils recueillent leurs préoccupations, voire leurs colères, sur un sentiment d'abandon ou de déclassement.

Celles-ci peuvent parfois se traduire dans les urnes par une défiance envers la démocratie, nous l'avons vu lors de l'élection présidentielle.

Il ne peut y avoir deux France : celle des villes où se concentreraient les efforts de développement et celle des campagnes que l'on aime dans les discours mais que l'on oublie trop souvent dans les prises de décisions.

Le monde rural donne beaucoup à la France. La France se doit de lui en être reconnaissante et de lui assurer un avenir indispensable à l'unité de notre pays.

Réunis à Albon, Nous, Maires Ruraux de la Drôme, appelons solennellement nos gouvernants et parlementaires à reconsidérer leur approche des territoires ruraux.

La France rurale souffre d'être maintenue à la marge, trop souvent ignorée par ceux qui n'ont que le mot « métropolisation » à la bouche.

Elle est fatiguée de se battre pour conserver l'essentiel de ses services : une école qui instruit, un médecin qui soigne, un gendarme qui protège, un commerce qui prospère...

Elle est exaspérée par l'absence d'aménagement équilibré du territoire qui depuis trop longtemps aggrave une faille entre nos concitoyens.

Elle est en colère de ne pas voir utilisé le potentiel extraordinaire qu'elle porte en matière d'accueil de

nouvelles populations, de développement économique, de ressources humaines, culturelles, territoriales...

Pour que la ruralité ne soit plus réduite à la seule activité agricole, au combien indispensable, mais non exclusive de toute autre, nous appelons à changer la vision sur les ruraux et la ruralité.

Il est temps que tous considèrent la ruralité autrement, avec un regard moins hautain, moins convenu, et surtout fortement optimiste et volontaire. Sans doute que celle d'hier n'est plus, mais celle d'aujourd'hui existe et elle façonne déjà celle de demain.

Les territoires ruraux méritent la même attention que notre pays a porté sur le développement des métropoles en y consacrant ses moyens et son intelligence. C'est le sens du message des maires ruraux qui attendent une prise en compte équilibrée entre l'espace et la population dans les choix politiques et dans les textes qui structureront demain l'action publique.

L'heure n'est plus à la concentration des efforts, toujours aux mêmes endroits, avec quelques rustines pour se donner bonne conscience en périphérie rurale.

L'heure est à la confiance envers les communes rurales de France, économes depuis toujours, parfaitement capables de construire des coopérations intercommunales intelligentes, créatives et librement choisies, sans qu'elles ne soient imposées d'en haut.

L'heure est à la garantie de l'autonomie financière des communes et à des dotations de l'Etat justes entre toutes, car un citoyen des champs n'est pas la moitié d'un citoyen des villes.

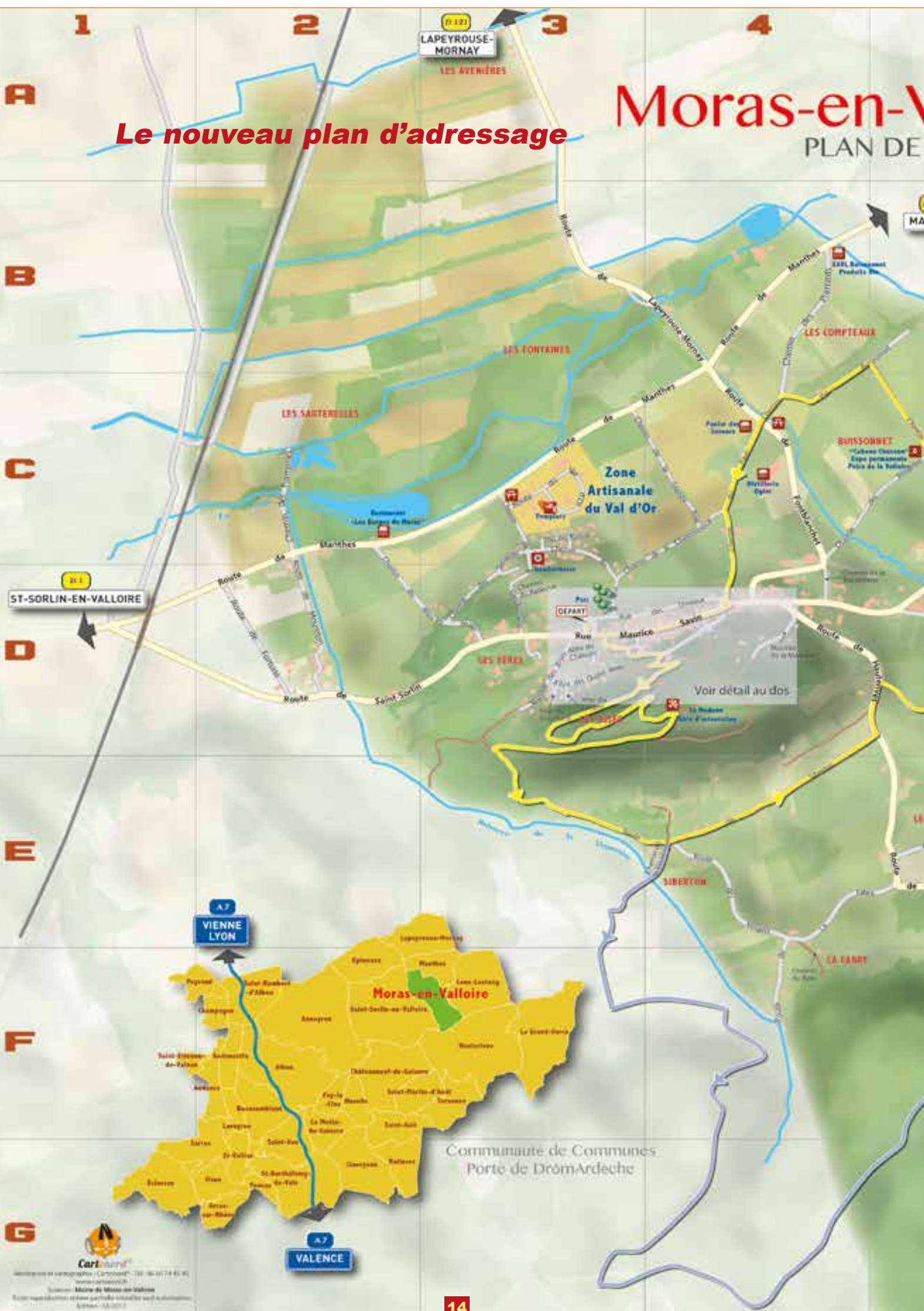
Il en va tout simplement de l'avenir de la démocratie locale et du maillage de tous nos territoires, car si la France est urbaine ET rurale, elle ne doit pas moins rester une République unie.



Le nouveau plan d'adressage

Moras-en-Valloire

PLAN DE





Liste des Voies

(voir détail au dos du plan)

ACHARD (PLACE) AUSTRIE	A27
ANCIENNES HALLES (IMP) DES	A27
ANCIENS VIGNOBLES (RUE) DES	B17
BEAUREPAIRE (ROUTE) DE	C D1
BELESSE (CHEMIN) DU	D3
BIDES (RUE) DE	D3
BOIS (CHEMIN) DU	F4
BOUTONNET (CHEMIN) DU	C4 B1
CHARRONNIERE (CHEMIN) DE LA	D3 C4
CHATEAU (VALLÉE) DU	D3
COMBET (CHEMIN) DE	D3 B1
CONTELL (RUE) DES	A1
COUCHANT (IMP) DU	D3
DAVITY (COUR) PIERRE	A37
DE MÉDÉE (IMPASSE) CATHERINE	A37
EN MARS 1960 (PLACE) DE	A37
EGISE (PLACE) DES	B27
EGISE (RUE) DE	B1 B2 A37
ENFANTS DE LA PAIX (RUE) DES	A B37
FABRY (ROUTE) DE LA	F44
FALCONIER SUPERIEUR (IMP) DU	A47
FONTAINES (CHEMIN) DES	C2
FONTEAUX (ROUTE) DE	C4
FORTUNE (ROUTE) DE	D2
FOUR BANAL (RUE) DU	B37
GENOARDE (CHEMIN) DE LA	C D3
GRANDE RUC (CHEMIN) DE LA	C34
HAUTERIVES (ROUTE) DE	C4 D4 B1
LAFITTOUSE (ROUTE) DE	B34
LENS-LESTANG (ROUTE) DE	D5
LEVANT (IMP) DU	D3
LIBERTÉ (PLACE) DE LA	A37
MADONE (MONTES) DE LA	D4
MANTHES (ROUTE) DE	B2 B3 B4
MAYSONNE (CHEMIN) DE LA	D3
MONTE-MARTIN (RUE) DE	A B27
MOULIN BRUSLE (CHEMIN) DU	C2 D3
MOULON (ROUTE) DE	C2
PAGE (CHEMIN) DE	C D3
PAVE (CHEMIN) DU	C4
PENARDS (CHEMIN) DES	C4 B1
PICOT (CHEMIN) DU	E3
PERRARDS (CHEMIN) DES	B4
PORTIER (RUE) DE LA	A27
PORTE MEYNE (RUE) DE LA	A27
PORTEMANZES (RUE) DE LA	A27
PRESME (RUE) DU	A37
QUATRE VENTS (VALLÉE) DES	D3
RANUS (IMP) DE	C3
REMYAT (RUE) DE	A27
ROZIERES (CHEMIN) DES	C3
SAINT-PIERRE (CHEMIN) DE	D6
SAINT-SOLIN (ROUTE) DE	D2
SAINT-DE-MARCE	B34
SIBERTON (ROUTE) DE	B34
TERRASSES (CHEMIN) DES	D3
TERREUX (RUE) DES	B34
TONNELIERE (CHEMIN) DE LA	D4
VAL D'OR (ROUTE) DE	C3
VALMAYE (CHEMIN) DE LA	B4
VILLERIE (ROUTE) DE	D4

- Commerces
- Point de vue
- A visiter
- Gendarmerie
- Pompiers
- Aire de pique-nique

FORÊT DE MANTAILLE

7.2km - boucle découverte :
A la poursuite de la Poire de Moras
durée : 2h30

10km - Boucle de randonnée
durée : 3h30

Echelle
0 100 200 400 m



Plan
officiel

Bourg médiéval
en Drôme des collines
« Site Remarquable du Goût »
www.moras-en-valloire.fr



Numéros / Services utiles

Mairie : 04 75 31 94 71
Agence Postale : 04 75 23 32 20
Ecole : 04 75 31 93 40
Service périscolaire : 04 75 31 90 66
Bibliothèque Mille-feuille : 04 75 23 00 40
Salle des fêtes : 04 75 31 82 65
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes : ... 04 75 23 45 65

Office de Tourisme : 04 75 23 45 33

Toutes les infos, actualités et festivités sur le site officiel :

www.moras-en-valloire.fr



Mairie de Moras-en-Valloire
1 Cour Pierre Davity
26210 MORAS-EN-VALLOIRE
Tél. 04 75 31 94 71

A

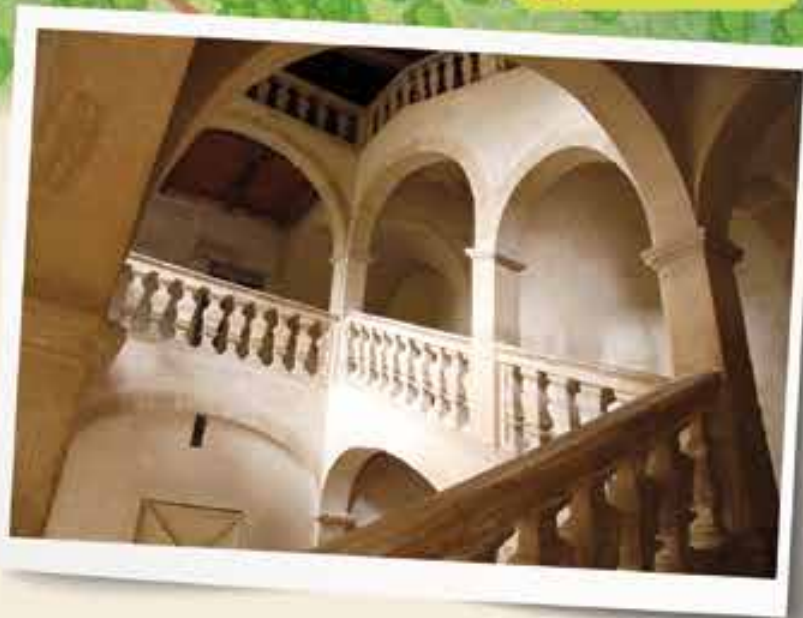


ACHARD (PLACE JUSTIN)	A2
ANCIENNES HALLES (IMP. DES)	A2
ANCIENS VIGNOBLES (RUELLE DES)	B
BISES (MONTÉE DES)	B1
CHÂTEAU (ALLÉE DU)	B1
CONSULS (RUELLE DES)	A1
COUCHANT (IMP. DU)	B1
DAVITY (COUR PIERRE)	A1
DE MEDICIS (IMPASSE CATHERINE)	A3
19 MARS 1962 (PLACE DU)	A1
ÉGLISE (PLACE DE L')	B2
ÉGLISE (RUE DE L')	B1-B2 A3
ENFANTS DE LA PAIX (RUELLE DES)	A-B2
FAUBOURG SUPÉRIEUR (IMP. DU)	A4
FONTBLANCHET (ROUTE DE)	A4

FOUR BANAL (RUELLE DU)	B2
LEVANT (IMP DU)	B1
LIBERTÉ (PLACE DE LA)	A
MADONE (MONTÉE DE LA)	A-B4
MONTMARTIN (RUELLE DE)	A-B2
PARC (CHEMIN DU)	A2
PAVÉ (CHEMIN DU)	A3
POITIERS (RUELLE DIANE DE)	A2
PORTE MEYNE (RUELLE DE LA)	A2
PORTE MUZEL (RUELLE DE LA)	A2
PRESSOIR (RUE DU)	A2
QUATRE VENTS (ALLÉE DES)	B1
REMPART (RUELLE DU)	A2
SAVIN (RUE MAURICE)	A1-2-3-4
TERRAUX (RUE DES)	A2



-Valloire



Vie municipale

Quelques travaux récents

Les travaux marqués d'un astérisque* ont été totalement ou partiellement réalisés « en interne » par les agents et/ou les élus municipaux eux-mêmes afin d'en réduire les coûts.



*Pose d'une poire en bois sculpté Route de Fontblanquet **

Création d'un nouveau parking Rue des Terreaux



Renforcement de l'éclairage Rue des Terreaux



Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (avec Energie SDED)



*Remise en place d'une main courante Ruelle des Consuls **



*Installation d'un abribus ZA du Val d'Or **



Protection de la verrière en toiture de la salle des fêtes



*Sécurisation de la scène de la salle des fêtes **



*Réfection du local technique de la salle des fêtes **

Quelques travaux récents (suite)



Rénovation des sanitaires
Place Justin Achard *



Goudronnage de la cour
arrière de la salle des fêtes



Travaux de remise en forme
chemin de la Madone *



Travaux de
voirie Rue
des Terreaux

Travaux de remise en forme
chemins de la charbonnerie et
des fontaines



Réparation de la
fontaine des Ramus *



Aménagements
de bordures
chemin du parc



Aménagement de
l'accès aux ilots
propreté chemin
de la gendarmerie

Confection d'une
bannière pour la
« Confrérie de la
poire de la Valloire »



Vie municipale

Quelques travaux récents (suite)



*Renouvellement
de matériel
informatique pour
la mairie, l'école et
la bibliothèque*



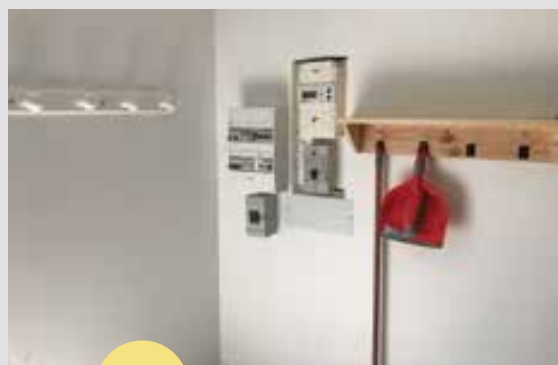
*Fleurissement
du village **



*Protection des candélabres
Rue des Terreaux **



*Réparation jeux
pour enfants au
parc municipal **



*Aménagement intérieur du
pavillon au parc municipal **

*Aménagement
d'un muret
séparatif Rue
des Terreaux*
(avec l'aide
d'un Morassien
bénévole)*



*Réfection du
cabanon dans la
cour de l'école **

*Pose de ganivelles en
bordure des jeux de
boules au parc **



Objectif emploi : renouvelé suite aux bons résultats



Mise en place en juin 2016 en partenariat avec Pôle Emploi, la plateforme Objectif Emploi vise à faire se rencontrer les besoins des entreprises et ceux des demandeurs d'emploi du territoire.

Grâce à la mise à disposition d'un agent de Pôle Emploi, la Communauté de communes accompagne ainsi les demandeurs d'emploi mais aussi les jeunes en recherche d'une alternance. Objectif Emploi est aussi aux côtés des entreprises qui souhaitent recruter, et joue même le rôle des Responsable des Ressources Humaines pour les plus petites, en sélectionnant les CV les plus pertinents.

La convention avec Pôle emploi arrivant à échéance, une évaluation du service a été présentée aux élus lors du Conseil communautaire d'avril 2017, en présence de la Directrice de Pôle Emploi Tain-Tournon. Depuis juin 2016, 620 formulaires ont été déposés en ligne et 3160 CV ont été traités par Objectif Emploi. Plus concrètement, grâce à une connaissance fine du territoire et un travail de proximité, en un peu moins d'un an, ce sont 420 personnes qui ont retrouvé un travail dans près de 100 entreprises.

Le taux de chômage (catégorie A) baisse en Porte de DrômArdèche depuis 11 mois consécutifs. Singularité du territoire, depuis 6 mois, c'est le taux de chômage toutes catégories confondues (ABC) mesuré en Porte de DrômArdèche qui est à la baisse (environ -2% chaque mois). Cette tendance est encore plus marquée sur certaines catégories comme les jeunes (-12% en janvier 2017) et les + de 50 ans (-8% en février 2017). Forts de ce constat, les élus communautaires ont décidé la poursuite du dispositif pour une nouvelle année.



La Fabrique, c'est quoi ?

C'est à Albon, à proximité du futur échangeur autoroutier de Saint-Rambert-d'Albon, dans les anciens locaux de la Communauté de communes Rhône Valloire, que les élus de Porte de DrômArdèche ont fait le choix d'implanter un nouvel espace économique innovant.

D'une surface de 500 m², le bâtiment accueille **une Pépinière d'entreprises** avec une douzaine de bureaux de 10 à 16 m², aménagés et reliés à la fibre

optique. La Pépinière a vocation à héberger de jeunes entreprises en création et propose des services associés : reprographie, courrier, ainsi qu'un accompagnement personnalisé, une salle de détente avec cuisine...

Le bâtiment accueille aussi **un Espace de coworking**, équipé avec vidéo-projection et tableau interactif ainsi qu'un espace dédié à l'innovation. A disposition de tous les utilisateurs et des entreprises du territoire : 2 salles de réunion (dont l'une pourra accueillir jusqu'à 50 personnes), sono avec possibilité d'enregistrement et des espaces de convivialité intérieurs et extérieurs.

Véritable vitrine des savoir-faire locaux, ce lieu donne à voir des productions emblématiques du territoire. Il accueille enfin le nouveau **Club d'entreprises de Porte de DrômArdèche** et propose aux acteurs économiques des salles à la location. Il sera aussi le lieu de futures collaborations et d'animations, notamment avec la CCI, le Moulin Digital, Initiative...



La pépinière

Des tarifs progressifs (hors charges) sur 3 ans de 8 à 13 € HT/m²/mois.

Ouverte depuis seulement quelques semaines, la pépinière accueille déjà quatre jeunes entreprises d'horizons très différents : CONITECH, création de solutions connectées pour les objets connectés, SAM, Solution Appliquées Multimédias, multimédia et stratégie web, BROCHIER, import export, Reso-RH, Conseils Ressources Humaines et Formations.

La Fabrique, c'est quoi ? (suite)

Amplitude, Club d'entreprises Porte de DrômArdèche

Afin de conforter et d'amplifier la dynamique économique sur le territoire, les chefs d'entreprises, sous l'impulsion de Porte de DrômArdèche, ont appelé de leurs vœux la création d'un club d'entreprises. Grâce à la volonté de plusieurs dirigeants, au soutien des CCI, des Chambres des Métiers et de l'Artisanat... Amplitude est né en novembre 2016 avec à sa tête Dominique DOREL, PDG de Delmonico-Dorel.



Aujourd'hui, le club compte une centaine d'adhérents répartis sur l'ensemble du territoire (indépendants, TPE/PME, groupes).

Il est ouvert à toutes les entreprises et de toutes tailles !

www.club-amplitude.fr : actualités, formulaire d'inscription...

www.facebook.com/AmplitudeClubEntreprises

Contact :

Pour la Pépinière d'entreprises, l'espace coworking, les salles de réunion, l'atelier d'innovation...

Contactez Sylvia CREUSAT-TÉTREL au 04 27 45 20 46 ou 06 15 67 26 77

s.creusat-tetrel@portededromardeche.fr

Fibre optique : le déploiement commence

La convention qui fixe les modalités de financement et les conditions de déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) pour les 48 000 habitants des 35 communes de Porte de DrômArdèche a été signée le 1^{er} mars 2017 avec le syndicat Ardèche Drôme Numérique.

Sur les poches les plus en « souffrance numérique », un premier périmètre d'études a déjà démarré pour 3400 prises sur les communes de Beausemblant, Laveyron, Saint-Vallier, Ozon, Sarras et Andance.

Et le second périmètre de 4 150 prises est déjà l'œuvre...

Moras-en-Valloire est programmée sur une plaque « Valloire Est » pour 2020.

Pour Porte de DrômArdèche, la fibre, ce sont 22 300 foyers concernés pour un budget propre de 6,7 millions d'euros en 8 ans sur une opération totale de 33 millions d'euros.

Les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ensemble des intercommunalités ardéchoises et drômoises se sont fortement mobilisées, avec le soutien financier de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, pour permettre l'arrivée de la fibre à la maison.

Il s'agit d'un chantier de grande ampleur comparable à celui de l'électrification au XX^{ème} siècle dont le chantier s'est étalé sur plusieurs décennies. Le déploiement de la fibre optique se traduira pour chacun des périmètres lancés par une première phase d'études d'environ 6 à 9 mois. Au moins 6 mois de travaux seront ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique jusqu'aux habitations. Puis il faudra encore attendre quelques mois pour pouvoir accéder aux offres de services à très haut débit des opérateurs Fournisseurs d'accès Internet.



Que va vous apporter la fibre optique à la maison ?

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

La fibre optique permet :

- des débits symétriques, en émission et en réception ;
- des débits comparables quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) ;
- une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, sans aucune contrainte ;
- la possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles ;
- la possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique, télétravail...
- une meilleure attractivité des zones rurales pour l'arrivée ou le maintien de professionnels.

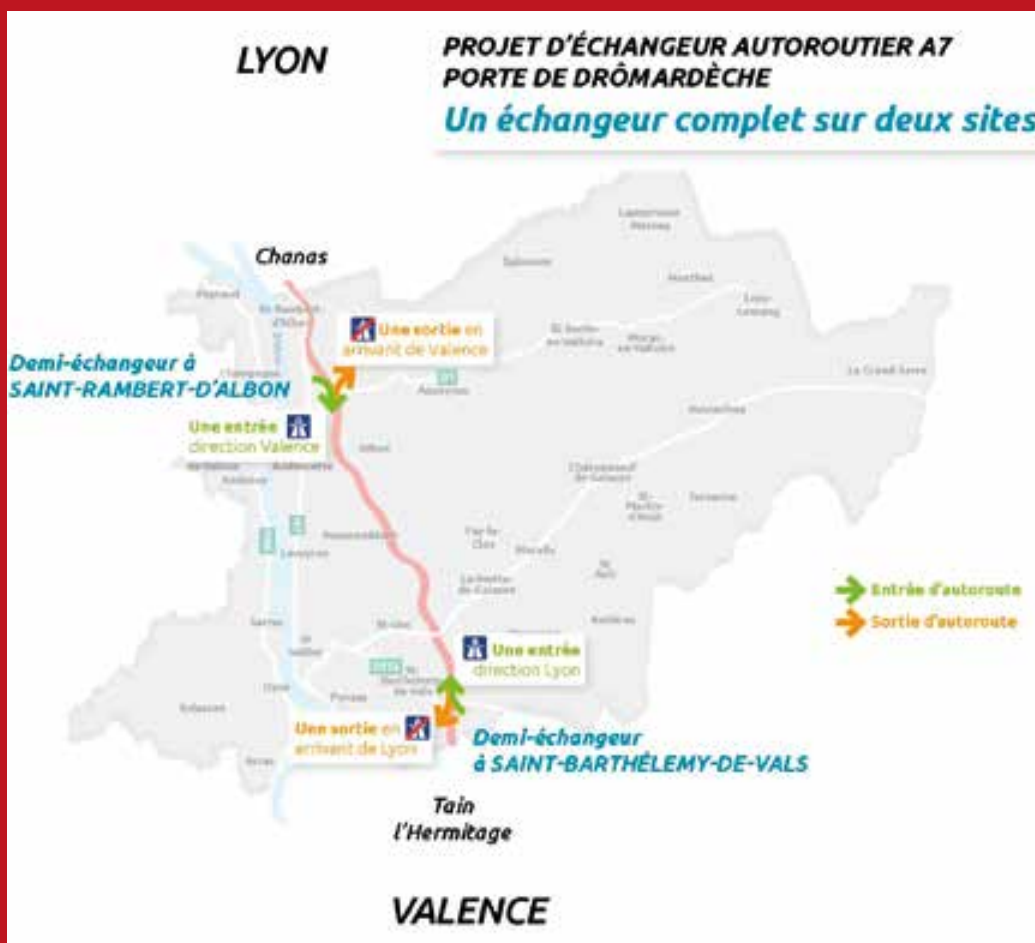
Bientôt deux échangeurs autoroutiers en Porte de DrômArdèche

Les inconvénients de l'autoroute sans les avantages, c'est bientôt fini. Après 40 ans d'attente, le rassemblement de tous les élus, financeurs et entreprises pour relancer les études et les négociations permettent aujourd'hui d'affirmer qu'il y aura bien 2 échangeurs en Porte de DrômArdèche : un à Saint-Rambert-d'Albon, tourné vers le sud, et un à Saint-Barthélemy-de-Vals, tourné vers le nord, avec une ouverture de l'équipement d'ici 2021.

Un choix unanime des élus

Suite au rendu des différentes études présenté par Vinci Autoroute aux Conseillers communautaires, les élus se sont prononcés unanimement en faveur d'un scénario avec 2 échangeurs, à Saint-Rambert-d'Albon et à Saint-Barthélemy-de-Vals. Pour un coût comparable à celui d'un échangeur complet classique, ces 2 « demi-échangeurs » seront utilisés par 11 600 véhicules par jour, dont 7 300 en direction du nord et 4 300 en direction du sud.

Les habitants de la Galaure et de l'Herbasse pourront prendre l'échangeur de Saint-Barthélemy-de-Vals pour aller sur la région lyonnaise. Les habitants de la Valloire prendront l'échangeur à Albon pour se rendre en direction de Marseille.



Pour les habitants comme pour les entreprises, ce sont des trajets plus courts et donc du temps gagné. Deux échangeurs, ce sont aussi des vallées mieux reliées entre elles, et des axes routiers avec moins de circulation aux heures de pointe, sur la Nationale 7 notamment.

Grâce à ces 2 échangeurs qui desserviront la Galaure, la Valloire, la Vallée du Rhône et l'Ardèche, le territoire gagnera en accessibilité et en attractivité : d'avantage de touristes et de nouvelles entreprises dans nos communes. Depuis l'annonce des sites d'implantation, deux entreprises ont fait part de leur volonté de s'installer sur le parc d'activités « PANDA ».

De nouvelles installations, ce sont des nouveaux marchés pour les entreprises locales et des emplois pour les habitants. Le projet rentre maintenant en phase technique ; la livraison des échangeurs est prévue en 2021.

BUDGET :

12,9 millions d'€ de Vinci Autoroutes dans le cadre du contrat de concession avec l'Etat
5 millions d'€ du Département de la Drôme
2 millions d'€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
5,9 millions d'€ de Porte de DrômArdèche

Infos Logement Energie : aides mobilisables



Conseils aux propriétaires :

- Un conseil juridique et financier concernant le logement (Permanences ADIL Drôme) :

Mairie de Saint-Vallier : Le 1er vendredi du mois de 13h30 à 15h et le 3e jeudi du mois de 10h à 11h30

Contact ADIL : 04 75 79 04 04

- Un conseil pour la rénovation thermique des logements (Permanences du Point Info Energie) :

Mairie de Saint-Vallier : le 3e jeudi du mois de 10h à 11h30 sur rendez-vous (tel : 04 75 79 04 13)

- Un conseil architectural et paysager :

Le 2e mardi du mois - uniquement sur rendez-vous au 04 75 23 54 46

Prochaines permanences habitat :

Propriétaires : des subventions pour la rénovation énergétique de votre logement

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants à ressources modestes ont augmenté en 2017 : l'ANAH subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux :

- 45% du HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30%).

- 60% du HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50%).

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

La Communauté de commune Porte de DrômArdèche a confié une mission d'animation à SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financières, visiter les logements et monter les dossiers de subvention.

Une chargée d'opération visite les logements et informe également sur toutes les aides financières.

Permanences de SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) sur le territoire de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche en septembre et octobre 2017 :

En Mairie de Châteauneuf de Galaure le 2e mardi de 8h30 à 10h30

12 septembre 2017 - 10 octobre 2017

En mairie de Saint-Rambert-d'Albon les 2e et 4e jeudis de 10h à 12h

14 et 28 septembre - 12 et 26 octobre 2017

En mairie de Saint Vallier - Salle des Sociétés - Les 1er et 3e jeudis de 14h à 16h

7 et 21 septembre 2017 - 5 et 19 octobre 2017

Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouverture des bureaux :
0 800 300 915 ou par mail : coh@dromenet.org



Assainissement non collectif : aides à la réhabilitation

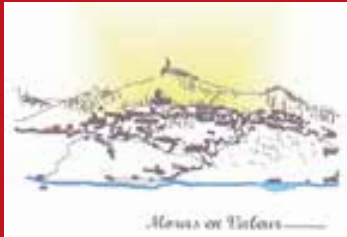
Si votre système d'assainissement individuel est antérieur à 1996 et présente un problème de salubrité, une aide de l'Agence de l'Eau est possible (3000 € par installation), voire de l'ANAH sous conditions de ressources.

Contactez les techniciens du SPANC Porte de DrômArdèche qui pourront vous accompagner :

14 rue Crozat 26330 Châteauneuf-de-Galaure

Tél : 04 75 31 78 39

Courriel : spanc@portededromardeche.fr



Festival Enquête d'histoire (du 9 au 12 novembre 2017)

12^{ème} Salon du Livre

**Thème : « Hérétiques ? »
(Le christianisme en débat)**



D'Epaone (Albon) en 517 où il fut question de l'hérésie arienne à l'excommunication de Luther après 1517, en passant par les Cathares et les Vaudois au Moyen Age, les hérésies furent au cœur des débats religieux en Europe...

Programme prévisionnel :

- Travaux avec les écoles du territoire
- **Octobre** : soirée d'annonce au cinéma de Beaurepaire
- **21 octobre au 20 décembre** : exposition à la Boulangerie d'Art « hérésie ou sorcellerie »
- **9 au 11 novembre** : rencontres avec des auteurs dans les collèges, bibliothèques, maisons de retraites
- **Jeudi 9 novembre** : cinéma de Saint-Vallier
- **Vendredi 10 novembre 20h30** : concert de chant grégorien à Albon
- **Samedi 11 novembre après-midi** : initiation à la gravure à la Boulangerie d'Art
- **Samedi 11 novembre 18h** : spectacle itinérant par la compagnie des petites utopies (contes mis en scène et adaptés à l'histoire locale)
- **Dimanche 12 novembre** : 12^{ème} salon du livre (rencontre avec les auteurs, tables rondes, exposition, librairie spécialisée...)

Organisation : Baz'art des mots, Moras en Valeur, bibliothèque Mille-Feuille
Avec le soutien de la commune de Moras-en-Valloire et la communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Renseignements :
salondulivre.moras@gmail.com



Bibliothèque communale «Mille-feuille»

230 Rue des Terreaux
Tél : 04 75 23 00 40
millefeuille26@orange.fr

« Mille-feuille » :

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	de 16h à 18h *
Mercredi	de 14h à 16h *
Jeudi	de 16h à 18h
Samedi	de 10h à 12h

* Seulement
jeudi/samedi
pendant les
vacances

une page se tourne... et l'histoire continue



Michèle Porte a assuré la présidence de l'association « Mille-feuille » depuis sa création en 1999. Elle a fédéré autour d'elle une équipe motivée et dynamique, qui a mis en œuvre de nouvelles actions, depuis l'installation dans des locaux spacieux et accueillants. Elle a souhaité passer le relais et, en janvier 2017, Christiane Hertzog a accepté la présidence, secondée par Michèle, vice-présidente. Molly Tavan réalise toujours avec vigilance le secrétariat. Jocelyne Pillon veille à la bonne gestion en tant que trésorière.

Bibliothèque communale «Mille-feuille» (suite)

L'équipe, toujours mobilisée, outre l'accueil et les prêts lors des permanences, reconduit les animations aussi bien vis-à-vis de l'école, du jeune public qu'en direction des adultes.

Si vous avez un peu de temps, du plaisir à lire et à **échanger avec d'autres, n'hésitez pas à nous rejoindre.**

Les livres :

- **plus de 2 000 ouvrages** sont disponibles à la bibliothèque. Ce fonds est constitué pour moitié de prêts de la Médiathèque départementale, annexe de Saint-Vallier. Ils sont régulièrement renouvelés pour satisfaire le plus grand nombre de lecteurs potentiels. Le fonds propre de la bibliothèque représente environ 1000 ouvrages, ainsi que quelques revues.

Un effort particulier en termes d'acquisitions a été fait, depuis le déménagement dans les nouveaux locaux. En 2016, 78 livres ont été achetés, et 32 depuis janvier 2017, portant sur de nouvelles parutions, ou en lien avec un thème particulier, festival Enquête d'Histoire, venue de Claudie Gally, prix des Deux Rives...

Quelques titres :

- « L'amie prodigieuse » d'Elena Ferrante
- « Face à la mer » de Françoise Bourdin
- « Le charme discret de l'intestin » de Giulia Enders
- « Belle d'amour » Franz-Olivier Giesbert....

Et pour les enfants :

- « Je dessine des animaux » et « Je dessine des mangas » de Thierry Beaudemon
- « Les pompiers à travers les âges » de Stédo
- et bien d'autres...

Les animations :

« **Les soirées pyjama** » ont eu un succès grandissant.

En octobre 2016, Aimée Tardy, avec son enthousiasme communicatif, a conté des histoires d'animaux et autres à 27 enfants (et 10 adultes).

En février, le thème de la neige a été choisi par Géraldine Maurin. C'est donc sur un fond de décor de montagnes enneigées qu'une trentaine d'enfants (et 24 adultes) ont écouté avec grande attention des histoires palpitantes sur l'hiver.

« Les soirées pyjama » seront reconduites aux vacances de Toussaint et de Février.

Un temps fort en novembre dernier, **l'accueil de Claudie Gally**, auteure notamment du best-seller « Les déferlantes » dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques de la Drôme, en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Sorlin. C'est avec un grand intérêt



que les participants ont pu découvrir le processus d'écriture de l'écrivaine.

« **Les cafés Mille-feuille** » sont des rendez-vous mensuels, gratuits, d'échanges autour d'un café (chaque deuxième samedi du mois de 10h à 12h).

Les thèmes abordés ont été variés : pour en citer quelques-uns :

- présentation du programme du festival « *Enquête d'histoire* », les auteurs et leurs livres (« 1936, le Front populaire »)

- « *La forêt et les hommes sur notre territoire* » intervention de Claude Desrieux

- présentation par Jean Sauvageon et Danielle Bertrand, accompagnés des deux filles de Germaine Chesneau, de leurs livres « *Germaine Chesneau, une grande dame, des enfants juifs sauvés pendant la guerre* »

- « *La framboise sous toutes ses cultures* » intervention de Didier Conjard

Ces différents intervenants, tous passionnants, méritent de chaleureux remerciements.

Ce rendez-vous a été également un temps de lecture et échanges portant sur nos coups de cœur et lectures à l'occasion de Noël, du Prix littéraire des 2 Rives ou des nouveaux achats...



En projet pour la rentrée :

- le 9 septembre « *Vins, gastronomie et littérature* » intervention de Richard Gerfaud et ses conteuses

- le 14 octobre, présentation du festival « *Enquête d'histoire* » dont le thème, cette année, est « *Hérétiques ?* », festival qui aura lieu en novembre et dont la bibliothèque est partenaire.

Les actualités de la bibliothèque, présentes ou à venir, ainsi que des photos sont communiquées sur « facebook » (www.facebook.com/millefeuille.bibliotheque)

N'hésitez pas à en prendre connaissance.... Et, bien sûr, à participer aux animations. Vous y êtes les bienvenus.

Dernier projet et non des moindres, l'informatisation de la gestion de la bibliothèque qui permettra un suivi des prêts plus efficace et par conséquent un service plus performant pour tous.





Club Inform@tique & Multimédia

La culture numérique en toute simplicité...

Le Club Inform@tique & Multimédia est encore plus implanté à Moras-en-Valloire. En effet, une nouvelle session, animée par Mina vient s'ajouter à la session déjà animée par Nelly. Au total, le club propose près de 6 heures de présence par semaine uniquement sur la commune de Moras-en-Valloire. (C'est plus que dans les autres sites.) Le club aime Moras-en-Valloire !

Nous invitons donc toutes les Morassiennes et tous les Morassiens qui le souhaitent à s'inscrire. Les abonnés du club vous le diront eux-mêmes : ils ont trouvé ici tout ce qu'ils cherchaient : une bonne ambiance (café compris), des conseils indépendants (un expert du club est présent tous les samedis) et une approche très ludique de l'informatique et du multimédia.

Enfin, le club fait partie intégrante de l'équipe qui organise le forum des associations. Retrouvez donc le club sur son site Internet, sur facebook, mais aussi au forum des associations, le samedi 2 septembre de 10h à 16h à Epinouze. A bientôt dans votre club.



Contact :

Club Inform@tique & Multimédia (ancienne perception)

71 Rue Maurice Savin 26210 MORAS-EN-VALLOIRE

Tél : 06 02 24 67 43

clubinfo.multimedia@gmail.com

www.informatiquemultimedia.fr

Horaires à Moras :

Mercredi de 14h à 16h (session «élan» pour débutants)

Jeudi de 14h à 16h (session «tremplin»)

(session «compétence» sur Manthes de 20h30 à 22h30)

Samedi de 10h à 12h (session libre pour toutes questions)



L'Ecolline, Association des parents d'élèves de Moras

L'Ecolline

L'association de parents d'élèves de l'école de Moras vous propose les dates suivantes pour commencer le calendrier des manifestations de l'année scolaire :

- **14 octobre** : Papagalli viendra faire son nouveau spectacle « Nid de frelons » à 21h à la salle des fêtes (réservation possible).

- **5 novembre** : Traditionnelle randonnée avec de nouveaux parcours.

- **Mi-décembre** : nous serons heureux de vous offrir des marrons grillés, autour d'un verre de vin chaud à la buvette, après le spectacle de Noël des enfants.

Les manifestations 2018 seront définies après l'Assemblée générale qui se tiendra le **Jeudi 14 Septembre à 20h30** à la Salle des Mariages.

Les bénéfices de chaque manifestation permettront d'offrir aux enfants des séances de piscine à Châteauneuf-de-Galaure ainsi que divers intervenants et sorties scolaires tout au long de l'année.

Le bureau actuel est composé de 6 membres, ainsi que de plusieurs membres très actifs :

Présidente : Mélanie ROBIN

Trésorière : Céline MAGNIAT

Secrétaire : Delphine GIROD

Vice-président : Yann PERRIERE

Vice-trésorier : Jean-Christophe ROBIN

Vice-secrétaire : Mathieu DELAUNAY

La bonne ambiance est toujours de rigueur au sein de notre équipe !!!



Vie associative

Club des aînés L'Age d'Or

Nouveau bureau du Club :

- André Fontanel - Président
- Ferny Trichard - Vice-présidente
- Odile Grand - Trésorière
- Maurice Thomas - Trésorier adjoint
- Molly Tavan - Secrétaire
- Danièle Holstein - Secrétaire adjointe



Reconduction de l'atelier « équilibre »
à partir de septembre (cf. article du CCAS)

Les jeudis après-midi sont des moments très attendus par les membres du club. Animations proposées : jeux de belote, tarot, scrabble, triomino, dominos, sans oublier le goûter pendant lequel s'échangent paroles et nouvelles..

Nos diverses animations recueillent une nombreuse participation.

Pour cette année :

- En mars, une matinée commerciale a été organisée.
- En avril, un jeudi après-midi pour fêter la Pogne de Pâques
- Repas de printemps fourni par un traiteur à la salle des fêtes
- Repas d'automne en septembre
- Fête des anniversaires
- Repas de Noël

Le 23 septembre 2017 à 14h à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire :

Notre concours de belote, ouvert à tous. Toutes les parties seront primées.

Comité local FNACA Lens-Lestang / Moras

Fort d'une quarantaine d'adhérents, venus essentiellement de Lens-Lestang et de Moras, le Comité fonctionne comme une association loi 1901 qu'il est. A ce titre, il est soumis aux obligations qui incombent aux associations, notamment l'organisation d'une assemblée générale annuelle, la composition d'un bureau en liaison avec les services de la Préfecture.

C'est au cours de l'assemblée générale que les adhérents présents donnent quitus (ou non) aux membres du bureau, en charge des missions qui relèvent de leurs responsabilités, la principale étant l'établissement et le suivi du budget.

Les relations avec le Comité Départemental de la FNACA sont aussi très importantes puisqu'il s'agit de participer aux deux principales manifestations qui incombent au département. Tout d'abord, la participation au Congrès annuel qui regroupe tous les Comités du département. En 2017, le 45e Congrès a eu lieu à Saint-Donat, le repas de clôture regroupait près de 400 personnes d'où la nécessité de rechercher des localités avec une capacité d'accueil suffisante.

Autre manifestation en liaison avec le département, la participation à la cérémonie au Mémorial de Valence (74 route de Montélier), en vue de commémorer le jour du Cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars, et ce depuis 55 ans...

A la même date et dans le même esprit, chaque comité commémore, dans sa localité, le Cessez-le-feu au cours d'une cérémonie devant le Monument aux Morts.



A l'image de ce qui s'est passé à Moras le samedi 18 juin 2016 lors de l'inauguration de la Place du 19 mars 1962, en présence d'une quarantaine de porte drapeaux et de nombreux participants, civils et militaires (cf. photos ci-jointes), le Comité s'efforce de répondre favorablement aux sollicitations des autres comités locaux, y compris ceux de nos voisins de l'Isère, chaque fois qu'une manifestation semblable est organisée.

A ce programme annuel, il y a lieu d'ajouter le tirage des rois, la journée détente pour resserrer les liens d'amitiés et de convivialité entre tous.

Ainsi va la vie au Comité FNACA Lens-Lestang / Moras.



Présidente : Françoise Charrière
Vice-président : Christian Durand
Trésorière : Marie-Hélène Dolveck
Trésorier adjoint : Gilles Bruyat
Secrétaire : Jérémy Garcia
Secrétaire adjoint : Mickaël Durand
Responsables matériel : Yann Perrière
et Christian Durand.

Comme chaque année nous avons eu notre **retraite aux flambeaux** le 8 Décembre avec la participation des enfants de l'école et du Père Noël.

La **brocante** le 9 avril (avec le beau temps et les délicieux diots) et la **fête des classes** le 25 Juin. Toutes ces activités seront reconduite la saison prochaine.

En partenariat avec les parents d'élèves a eu lieu la **fête du muguet** le 1er Mai. Tout c'est passé dans la bonne humeur et une bonne cohésion entre les deux équipes !

Le rendez-vous est donc pris pour 2018 avec, on l'espère, la même météo !

Merci à l'Ecolline et tous les bénévoles !



Toujours avec l'Ecolline, nous avons organisé une **soirée spectacle** avec la compagnie Péricard et son nouveau show «Cloclo» le 7 Juillet dernier. Encore une belle manifestation sous la chaleur estivale et une foule nombreuse !

Nous aurons également notre assemblée générale dont la date reste à définir.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse lors des différentes manifestations ainsi que les Morassiens et les Morassiennes présents.

Nous sommes toujours en quête de nouveaux venus pour continuer de faire vivre l'association. Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues !

Amicale Boule Morassienne

Nouveau bureau :

Président : Pascal LIATARD
Trésorière : Christiane NIVON
Secrétaire : Patrice REBOULLET



Dates de nos manifestations et concours 2017/2018 :

- **5 août** : Challenge du Val d'Or 16 quadrettes 4D avec son traditionnel cochon à la broche au parc municipal
- **23 septembre** : concours 32 simples 3/4D au parc municipal
- **3 mars 2018** : 32 quadrettes Challenge Porte de DrômArdèche au bouldrome d'Anneyron
- **10 juin 2018** : Challenge de la Municipalité 16 doublettes 3/4D au parc municipal

N'hésitez pas à venir nous voir et vous essayer à la boule lyonnaise !

Vie associative

Les Arbos investissent dans une station météo pour réduire les traitements

Les arboriculteurs de la Valloire cherchent à mieux maîtriser leur production d'un point de vue technique et économique tout en préservant leur santé et leur environnement.

Un groupe de 7 producteurs se réunit régulièrement depuis 2014. Différentes réunions, animées la Chambre d'agriculture de la Drôme, ont été organisées sur le terrain tout au long de la saison, afin d'aborder les points importants de l'itinéraire technique des vergers de poiriers. Elles ont permis de favoriser l'échange d'informations et le transfert de techniques entre les producteurs du groupe.

Le thème majeur est le raisonnement et l'optimisation des interventions phytosanitaires afin de mieux cibler les maladies et ravageurs présents dans les vergers tout en préservant la faune auxiliaire. L'objectif étant de réduire l'usage des produits phytosanitaires et de mettre en œuvre les techniques alternatives possibles et efficaces.

Dans ce cadre là, une station météo a été implantée au cœur d'un verger de poiriers. Elle permet d'avoir les données climatiques (température, pluviométrie et humectation) indispensables à la gestion de la tavelure,

principale maladie des fruits à pépins. Les données de la station permettent de faire tourner des modèles mathématiques qui estiment l'intensité du risque de contamination. Les producteurs peuvent ainsi adapter leur lutte et n'intervenir qu'en cas de stricte nécessité.



Association Valloire Loisirs

VALLOIRE LOISIRS : une association intercommunale au service des habitants du territoire

Siège/Accueil du public : 1 rue de la mairie 26210 EPINOUBE (1er étage)

Tél : 04 75 31 76 83

assoc.valloireloisirs@orange.fr

Site internet : www.valloire-loisirs.fr

Espace de Vie Sociale : activités, spectacles : Rachel PESSEAS permanente

Accueil à partir du 14 septembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h-12h, 14h-17h

Accueil de Loisirs : Béatrice CREPISSE, directrice : Inscriptions le mercredi qui précède les vacances

Composition du Bureau :

Présidente : Hélène THINON, Vice-présidente : Delphine RIGOUY,

Trésorier : Bernard CLAIN, Trésorier-adjoint : André GUIDONI,

Secrétaire: Marie Noëlle COLOMBET, Secrétaire-adjointe: Annie BEGOT

Association Valloire Loisirs (suite)

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : VENDREDI 16 MARS 2018 18h30 à MANTHES



Tout au long de l'année, grâce à l'énergie déployée par Rachel, Béatrice, Nadia, les administrateurs bénévoles de l'association, les animateurs des différentes activités, l'association vous propose des activités pour tous les âges, avec le soutien financier du SIVU de la Valloire pour le développement socioculturel (6 communes), de la CAF et de la CCPDA (accueil de loisirs) :

- **UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal** à partir de 3 ans, durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h, dirigé par Béatrice CREPISSON, propositions adaptées selon les âges

- **DES ACTIVITES DE LOISIRS chaque semaine** : Arts plastiques à LENS-LESTANG, Jeux de société, Poterie, Couture à EPINOUE, Qi Gong à LENS LESTANG et ST SORLIN, Guitare (Adultes et Jeunes) et Chorale à EPINOUE, Yoga à EPINOUE et à ST SORLIN, Randonnées (5 groupes selon les possibilités de chacun) et Rencontre autour de la peinture : un samedi par mois à LENS-LESTANG

- **DES STAGES à la journée ou 1/2 journée** : à EPINOUE : Atelier mosaïque (le samedi), Atelier Scrap-Carterie (le vendredi tous les 15 jours) - à LENS LESTANG : Peinture (21 octobre 2017, 20 janvier et 21 avril 2018)

- **UNE PROGRAMMATION DE RENCONTRES/ SPECTACLES** :

• **Projection/débat** le JEUDI à 14h30 avec des voyageurs-reporters : JEUDI 26 OCTOBRE : MARTINIQUE-GUADELOUPE, JEUDI 15 FEVRIER 2018 : LAOS, JEUDI 12 AVRIL 2018 : ISLANDE

• **Concert** : Duo ALCAZ VENDREDI 06 OCTOBRE 20h30 à la salle des fêtes de MORAS

• **Théâtre** avec la Comédie Itinérante VENDREDI 09 NOVEMBRE 20h à ST-SORLIN (salle annexe-gymnase) : «L'enfance à l'oeuvre». SOIREE HUMOUR JEUDI 23 NOVEMBRE: WALLY à Lapeyrouse

• **Soirée familiale de Noël** VENDREDI 15 DECEMBRE 20h30 à LAPEYROUSE

• **Soirée musicale familiale (guitare, chorale)** VENDREDI 23 MARS 2018 à MORAS

- **DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE PARENTS** :

• **«Café-Parents»** le lundi matin à EPINOUE de 8h45 à 12h avec Nadia pour se rencontrer, échanger (sauf pendant les vacances scolaires)

• **Débats Parentalité** animés par Francine MAILLER à MANTHES et LAPEYROUSE

• **Atelier de Parents** pour échanger et s'entraider (une fois tous les 2 mois au siège de Valloire Loisirs)

- **DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS** : à EPINOUE (siège) «Atelier à 4 mains» le samedi matin : poterie avec Cécile, cuisine avec Nadia

- **EXPOSITIONS ARTISTIQUES** :

• **SEPTEMBRE** : «**MOSAIQUES**» du 9 au 24 septembre 2017 à EPINOUE, salles de la mairie

• **32e SALON DES JEUNES** du 4 au 20 mai 2018 - Les enfants des écoles des 6 communes créent avec des artistes et exposent leurs œuvres

• **37e SALON D'ETE** du 9 au 24 juin 2018, peinture et sculpture



Tennis de Table intercommunal : une saison aboutie pour les pongistes !



L'équipe 6 Championne Départementale 3 (composée de gauche à droite d'Alexis Molay, William Chopin, Léo Pascal et Rudy Raphard)

Le TT Manthes, avec ses 91 licenciés, a connu une légère baisse de ses effectifs notamment dans le secteur des compétiteurs adultes. Le club a immédiatement réagi avec un projet sportif et une promotion d'envergure sur la prochaine saison.

Du côté des manifestations, l'association a eu une forte activité avec pas moins de 10 organisations dont 5 sportives. Les pongistes ont conclu leur saison avec la traditionnelle Assemblée Générale qui a apporté une dernière satisfaction avec un bilan financier à l'équilibre.

En championnat par équipes, les Manthinois voient leur équipe fanion monter en régional 1 au plus haut niveau régional et elle aura un rôle de petit poucet à ce niveau.

Chez les jeunes, le club a trusté le podium en plaçant ses équipes aux trois premières places lors de la coupe Jeunes Drôme Ardèche.

En individuelles, les benjamins (-11 ans) et les minimes (-13 ans) ont brillé toute la saison par leurs performances et

leurs attitudes autour des tables. Ils ont remporté de nombreux titres départementaux et des sélections. Le cadet (-15 ans) Johanès Chantre a été le plus en vue avec une place de vice-champion de la région AURA et une magnifique 9^{ème} place nationale au championnat de France par classements.

Le point d'orgue de la saison a été sans aucuns doutes la place de meilleur club Drôme Ardèche aux tableaux des médailles lors des titres départementaux. Le club a remporté 6 titres de champions, 5 médailles d'argent et 3 médailles de bronze ! Félicitations aux champions Matthias Girard en Séniors, Thomas Ranc en Juniors, Maël Pirat en Benjamins et aux doubles Séniors, Minimes et Benjamins.

Le bureau directeur a été renouvelé avec Johan Durand qui prendra la trésorerie, Xavier Malavergne le rôle de secrétaire et Sandrine Molay la présidence. Jean Paul Neto reste vice-président et responsable de la branche manifestation.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site internet <http://t-t-r-v.sportsregions.fr/> ou nous contacter à tmanthes@gmail.com

Dates à retenir :

Samedi 26 août : concours de pétanque du club

Samedi 2 septembre : forum intercommunal des associations à Epinouze

Mardi 5 septembre : forum des Associations à Albon

Samedi 30 septembre : 1^{ère} journée du championnat par équipes

...of a community in the
...of a community in the

MORAS-EN-VALLOIRE

Et si vous adoptiez la Fitness Attitude !



Les participants à cet après-midi portes ouvertes en présence du traineur Aurélien Terrey.

Envie de se sentir bien dans ses «pompes», avoir le moral au beau fixe ? Telles est la mission de l'association «Fitness Attitude» qui en ce samedi après-midi du porteur d'annonces, propose à ses visiteurs de découvrir entre autres, cours de fitness, tonique, taichï (entraînement basé sur la haute intensité) travail des cuisses, abdos et fessiers. Les participants entre deux séances ont pu se réchauffer avec boissons et collation énergisantes spéciales fitness. Regroupant une quarantaine de membres locaux, l'association créée en juillet 2010 est présidée par Virginie Fournier, qui dirige les cours de Danse, Aérobic, Karaté, secourisme et

autres bien-être, musculation. L'association met en place un challenge jusqu'en juin accompagné par un tableau d'annonces aux adhérents et abonnés qui de par leur travail auront obtenu une attestation de réussite. Les séances ont lieu à la salle des fêtes de 19h à 21h pour les cours de Fitness, de 20h à 21h à 21h30 pour le Taichï (encadré par un professeur agréé) et le mercredi de 19h à 21h pour le Karaté (encadré par un professeur agréé). Tarifs à l'adhésion : 50€ - 20€ à l'essai - 10€ à la séance. Contact : 06 51 07 76 01 sur le site : www.fitnessattitude.fr

MORAS-EN-VALLOIRE

Les boulistes à la fête



Le concours des sociétés a ouvert la saison en extérieur.

Les boulistes de l'amicale, en présence du président Pascal Liataud et Patrice Reboullet, premier adjoint, ont mis à profit le lundi de Pâques pour ouvrir la saison en extérieur au bouillonnement municipal avec le traditionnel concours des sociétés.

Après une partie matinale très disputée, le repos cabri ralliait tous les suffrages dans la bonne humeur habituelle. Les rencontres se poursuivaient l'après-midi sous un soleil généreux et autant constitué un bon

entraînement en vue des futures fêtes en simple du week-end prochain.

Deux participants à l'honneur

A l'occasion du week-end de Pâques, deux boulistes de l'amicale ont été honorés lors d'une sympathique réception. Martine Reboullet, championne de France des clubs en N2 et Pascal Rieux, qualifié avec ses coéquipiers de la Vallée de la Vienne pour les prochains championnats de France quadrettes à Chambéry en N1.



Pascal Liataud, Martine Reboullet et Pascal Rieux ont été honorés grâce à leurs bonnes performances qui leur ouvrent les portes des prochains championnats de France.

MORAS-EN-VALLOIRE

Le plein de joueurs au loto de l'Ecoline

En ce dimanche hivernal, l'association des parents d'élèves organisait son loto annuel. Nombreux étaient les familles à s'être déplacées pour faire le destin des petites boules espérant ainsi remporter les nombreux lots mis en jeu. Les enfants n'étaient pas oubliés avec leur partie spéciale dotée d'un lot en DVD. Une après-midi de détente conviviale entrecoupée d'une loto, du passage à la buvette, et dont les profits contribuent au financement des nombreux projets de l'école. Le prochain événement de l'association sera une représentation théâtrale, le 25 mars, avec "L'acteur fou" d'Hauterive dans une comédie "Ma femme est parfaite...".



La salle des fêtes affichait complet ce dimanche.

MORAS-EN-VALLOIRE

De belles histoires à écouter en pyjama



Entre l'histoire du chat, l'universaire de Zoé dans la famille souris, une version très personnelle des 3 petits cochons... la soirée pyjama proposée par la bibliothèque «Mille feuilles» a rassemblé plusieurs enfants et parents... Tirés de son panier magique, les histoires de la conteuse du soir, Aline Tardy d'Épinoisse ont réjoui petits et grands en ces derniers jours de vacances scolaires... L'entracte a permis également de partager friandise et boissons rafraîchissantes servies par les membres de l'association.

MORAS-EN-VALLOIRE

"Cloclo" résonne au parc communal !



Du rythme et de l'ambiance pour un spectacle haut en couleurs...

Dans le cadre des vendredis de l'été, la compagnie Péricard a donné son spectacle "spécial Claude François" vendredi soir au parc communal, avec le concours du comité des fêtes et de l'Ecoline (association des parents d'élèves). Plus de 400 personnes ont apprécié, sous un feu d'artifice de lumières, le répertoire de 40 chansons de celui qui dans les années sixties et seventies a conquis le cœur de nombreuses générations... De "belles, belles, belles" aux années disco, en passant par l'incontournable "Corinne d'habitude", la quarantaine d'artistes de ce grand show, couleurs locales, a ravi le public.

MORAS-EN-VALLOIRE

Entre brins de muguet et pluie

Fidèle à la tradition, la 46^e édition de la Fête du Muguet organisée par l'Association des Parents d'Elèves "Ecoline" et le Comité des Fêtes (prenant le relais des Sapeurs-Pompiers, organisateur depuis sa création), a connu une fois de plus un vrai succès. De très nombreux visiteurs ont ainsi profité des animations du jour et ont cueilli le brin de muguet "porte-bonheur" entre quelques gouttes de pluie...



La course aux coupes et médailles !



Vendredi, c'est dimanche en part municipale le cross scolaire. 54 enfants se sont disputés la course en fonction des différents niveaux. Vainqueurs : en individuel, Robin Bala, petite section, Robin Grandmaugla, moyenne section, Louis Girard, grande section, en CP en équipe Hugo Mouquet et Lucien Aulmet, en CE1, Selman Aibogai, CE2, Malorie Grandmougin, CM1 Mathys Girard, CM2 Théo Mouquet. A l'issue de la course, les enfants ont été récompensés par des coupes offertes par la municipalité et des médailles remises par l'association des parents d'élèves, ainsi que des rafraîchissements intervenus après l'effort.

MORAS-EN-VALLOIRE

La commune a son nouveau conseil municipal junior

Après une mandature de 4 ans, les élus du conseil municipal ont été renouvelés. Le conseil municipal junior a pu se réunir pour la première fois.

Ce samedi matin, dans la salle des fêtes, une nouvelle élection avait lieu avec comme candidats les élèves du cours élémentaire et du cours moyen. Après un scrutin en l'honneur de nos héros, les urnes étaient ouvertes et l'élection a été remportée par le candidat proposé.

Sont élus en conséquence : Aurélien Fayard, le maire et son adjoint, les nouveaux élus du conseil municipal junior.

Le conseil municipal junior a été élu pour la première fois. Les élus du conseil municipal junior ont été élus pour la première fois.

Cette élection ne signifie pas des droits mais des devoirs.

Tout en rappelant certains principes républicains que sont l'égalité, la fraternité, la liberté, le conseil municipal junior a été élu pour la première fois.

Le programme de la nouvelle équipe sera prochainement communiqué. Mais d'ores et déjà, les élus du conseil municipal junior ont été élus pour la première fois.



Au premier rang figurent les nouveaux élus, devant le maire de l'époque Olivier Colombet, adjoint et de Sébastien Conjard.

MORAS-EN-VALLOIRE

Passion bouliste et gastronomie !



Boules, dîner, et plus, les habitants de la commune ont pu profiter de ce moment de détente et de convivialité.

Bonne nuit qu'on s'endort tranquillement. Le conseil municipal junior a été élu pour la première fois. Les élus du conseil municipal junior ont été élus pour la première fois.

Après le traditionnel repas de fin d'année, les habitants de la commune ont pu profiter de ce moment de détente et de convivialité. Les élus du conseil municipal junior ont été élus pour la première fois.

MORAS-EN-VALLOIRE

Dans les coulisses du centre de secours

C'est l'occasion de donner un coup de main aux bénévoles du centre de secours. Les élus du conseil municipal ont été élus pour la première fois.



Les bénévoles du feu se retrouvent toujours le 11 novembre.

MORAS-EN-VALLOIRE

Les élus à la rencontre des habitants

D'ensemblement, les habitants du conseil municipal ont été élus pour la première fois. Les élus du conseil municipal ont été élus pour la première fois.

Après une mandature de 4 ans, les élus du conseil municipal ont été renouvelés. Le conseil municipal junior a pu se réunir pour la première fois.

Un point sur les travaux et les divers aménagements réalisés a été effectué.

Après le traditionnel repas de fin d'année, les habitants de la commune ont pu profiter de ce moment de détente et de convivialité. Les élus du conseil municipal junior ont été élus pour la première fois.



Les participants à cette deuxième réunion des élus.

MORAS-EN-VALLOIRE
Repas de fête pour les aînés



Suite à la mise en place du nouveau classement communal, les habitants de la commune étaient censés récupérer leurs numéros de staps. Après la pose des plaques et panneaux de rue réalisés durant l'été, la mairie a assuré, par permanence pour assurer les plaques numérotées ou administratives, continuellement toutes informations utiles. L'équipe de modification d'adresse, cette démarche peut se faire en ligne sur www.service-public.fr ou à l'aide des cartes mises à disposition par la poste en sus des affranchissements. Il est rappelé que la modification des données administratives (carte d'identité, passeport, per-



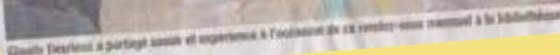
ous de conduire. Il n'est pas obligatoire, seule la carte grise des véhicules doit être

Informations en français au
04 75 31 04 75.

Dépôt de gerbe en présence du conseil municipal junior

C'est en présence des représentants du monde combattant et résistant, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, du maire Aurélien Farlay, des membres du conseil municipal et du conseil junior, des écoles et de la population que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Les jeunes conseils municipaux ont lu le message du secrétaire d'État, avant le dépôt de gerbe au monument et l'appel aux morts. Précédant l'hymne national repris par l'assemblée, une minute de silence a été observée en souvenir des victimes de la Grande Guerre, mais aussi de tous les conflits du siècle passé et présent.

MORAS-EN-VALLOIRE
Café Mille-feuille : la forêt au cœur du débat

[illegible]

Membre de l'association
amphibie de protection de la
Ras-Dauphine, Claude
Dumont a vu son poisson
non expulser au sein de cet-
te initiative regroupant 75
adhérents pour 500 heures
de travail.

collective. Ce groupement recherche l'amélioration des équipements, la gestion durable, tout en respectant les écosystèmes, la situation de l'eau, la végétation, les infrastructures.

Participent la semaine de participants, l'entraînement est engagé comme les autres commencent et à court de temps, seulement plus de 100 de millions de dollars de la région, véritable "au d'urgence de la terre", il y a une certaine analogie entre les problèmes de la terre et les problèmes de la terre.

Un'altra per la mostra
dei dipartimentali, i
senza nemmeno la "la-
melle" tra i dipartimenti
e la dipendenza che si crea

Le club des aînés "L'Age d'Or" a tenu son assemblée générale ce jeudi. En présence d'Aurélien Fesselay, le maire et Gilles Bruyat, Conseiller, le président Georgepette Thomas a présenté le bilan moral de l'association avec les nombreuses animations réalisées tout au long de l'année.

Le trésorier, Maurice Thomas a fait état d'un compte financier sain. Le renouvellement du bureau a vu l'élection d'André Fontanel, président, Ferny Trichard, vice-président, Odile Grand, trésorier.

Passage Des "clés" symboliques
entre Georgette Thoreau et André
Fischel

adjoint, Maurice Thomas.
Mully Tavan, secrétaire.
adjointe, Danielle Holstein.

Une deuxième retraite

Dans son intervention, le maire a salué le mandat de la présidence sortante après 5 années passées à la tête de l'association, pour son action volontaire et dynamique, initiant les nombreux projets du club avec un plein d'activités et de vitalité et son investissement auprès du CCAS, lui-même "accordant" ainsi une seconde retraite bien méritée. Précédant les parties de cartes et les divers jeux, les participants ont dégusté la galette de circonstance et trinqué à la réussite de la nouvelle équipe.

La poire de la Valloire fait salon à Paris

Mardi 28 février, une délégation morasienne s'est rendue à Paris pour l'édition 2012 du Salon International de l'Agriculture. À l'entrée du pavillon L, impossible à manquer en entrant, le stand du département de la Drôme mettait à l'honneur la Poire de la Valloire et son Site Remarquable du Gout. Présents depuis plusieurs années, les représentants de la Valloire jouaient pleinement à leur rôle d'ambassadeurs, faisant découvrir aux nombreux visiteurs les qualités gustatives d'une poire d'exception et leur terroir riche de saveurs et savoir-faire. Parmi eux, Hervé Machon, arboriculteur et président de l'association des Arbor de

Moras et de la Valloire, Aurélien Ferlay, conseiller régional et maire de Moras, ainsi que Georges Arribas, adjoint de Moras, assuraient la promotion du territoire et de ses multiples atouts.

"Site Remarquable du Gout"

La Poire de la Valloire et son terroir ont reçu le label de "Site Remarquable du Gout" en 2011 et s'imposent désormais comme une référence agricole et touristique majeure de la Drôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nul doute que cette journée d'échanges et de partages participera avec les nombreux visiteurs aux succès de la promotion.



La délégation morasienne, ambassadrice du fruit emblématique de la Valloire.

MORAS-EN-VALLOIRE

Christiane Herzog, nouvelle présidente de la bibliothèque



→ Lors du conseil d'administration de la bibliothèque communale "Mille Feuilles" de ce mardi soir et en présence du maire Aurélien Ferlay, le bureau a été officialisé avec Christiane Herzog, nouvelle présidente, en remplacement de Michèle Porte, vice-présidente, Molly Tavan, secrétaire, Josiane Pilon, trésorière. Stéphanie Bourdat vient renforcer l'équipe en place en intégrant le bureau. Dans les projets importants de début d'année, on notera l'informatisation de la gestion de la bibliothèque à réaliser au cours de ce premier semestre. Rappel des cotisations annuelles, gratuit jusqu'à 10 ans, individuelle 6 €, famille 10 €.

MORAS-EN-VALLOIRE

Art et Yourte fait son petit salon !



→ La salle des mariages accueillait le week-end dernier l'exposition de peinture des élèves de l'atelier "Art et yourte" de Renée et Christian Mazallon de Revel-Tourdan (Isère). Le vernissage de la 6e édition de ce "petit salon" samedi matin rassemblait les élus locaux, les élèves et tous les amateurs d'art en présence de l'invité du jour, l'artiste peintre Camille Alazet, originaire de Romans. Cet artiste s'est fait surtout connaître pour ses portraits de rue. « C'est ce qui m'a lancé », explique-t-il, alors qu'il travaille actuellement sur la danse. Cette exposition composée d'une centaine de toiles, rassemble une majorité de tableaux figuratifs particulièrement réussis, animaux, paysages ou encore natures mortes.

MORAS-EN-VALLOIRE

Ils ont mis l'ambiance à la fête de l'école



Tous les enfants ont conclu un spectacle bien orchestré.

Initialement prévue au parc communal et déplacée dans la cour de l'école à cause des incertitudes météorologiques, la fête de fin d'année n'a pas failli à la tradition. En ouverture, après les mots d'accueil et de bienvenue, en présence du maire, Aurélien Ferlay, les

élèves de CM2 se sont vus remettre un dictionnaire, bien utile pour les années collège. Place au spectacle ensuite, avec les maternelles qui ont offert une danse rythmée, les matins en l'air avec la musique de Magic System. La prestation des autres élèves a ravi et

conquis les nombreux parents présents avec danses diverses et scénettes bien orchestrées par les enseignantes. Concluant cette représentation, Mélanie Robin, présidente de l'association des parents d'élèves, a souligné la bonne cohésion des membres du bu-

reau et de l'équipe scolaire pour le travail fourni, avant de libérer les enfants profitant ainsi de la kermesse entre stand de maquillage et barbe à papa. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas champêtre pris en commun dans la salle des fêtes.

MORAS-EN-VALLOIRE

Des concertistes exceptionnels pour des œuvres magistrales



Les disciples de Mozart et Boccherini (de gauche à droite) : Philibert Perrine, Philippe Bernold, Gauthier Broutin, Vera Lapetina, François Saïgue et Léa Sroogyt ont conquis leur public...

Pour le deuxième concert de la 20^e édition du festival "Société Mozart", après l'église du Prieuré à Marthes ce samedi soir, on l'en a pu entendre Marie Perbot, soprano, Claire Désert et l'orgue de Willemcourt, piano, ainsi que Philibert Perrine, hautbois, c'était au tour de Moras de recevoir "la lumière de Mozart", programme de juillet 2017...

Au menu de ce dimanche après-midi, notamment, le quintette n°1, pour flûte et trio à cordes, KV 285 avec du KV 370 pour hautbois et trio à cordes. L'occasion d'écouter de sublimes musiciens et musiciennes, tous diplômés de conservatoires et lauréats de nombreux prix internationaux... Vera Lapetina, violon, Léa Sroogyt, alto, Gauthier Broutin, violoncelle, et Philippe Bernold, flûte ont donné la

pléine mesure de leur talent, rejoint par Philibert Perrine, hautbois et révélation classique de l'Adami en 2016, ainsi que François Saïgue, violoncelle, professeur à la haute école de musique de Lausanne et au CNSM de Paris.

Le quintette ainsi formé, à deux violoncelles, violon, alto et flûte, s'est merveilleusement exprimé dans une pièce en deux mouvements, du maître Luigi Boccherini, qualifié de "plus grand compositeur italien de musique instrumentale de la seconde moitié du XVIII^e siècle".

Un grand moment de musique pour tous les amateurs de musique de chambre, donné en partenariat avec la communauté de communes Fort de Drénans.

J.P.A.

MORAS-EN-VALLOIRE

Colis de Noël livrés !



Les amis n'ayant pu participer, pour raisons de santé, au repas de Noël offert par la municipalité et le CCAS n'ont pas été oubliés en cette période de fête. Aurélien Fertay, le maire, Danièle Conard, conseillère, et Georges Anthoine, adjoint, ont rendu visite à leurs concitoyens et remis le traditionnel colis de Noël. Un moment de rencontre apprécié, convivial et chaleureux, permettant également d'échanger sur l'actualité communale ou l'histoire du village.

MORAS-EN-VALLOIRE

Quatre violoncellistes envoûtants



Ce samedi soir, concluant le vernissage de l'exposition « Art et la nature » et après le vin d'honneur servi dans la salle des mariages, l'ensemble Cellica a proposé son intermède musical. Un concert donné par les quatre musiciens violoncellistes jouant des pièces classiques et métal en présence d'un auditoire attentif et conquis. Toujours dans le cadre du festival, une randonnée pédestre "les boucles de la Vallée", soit 12 kilomètres avec un dénivelé de 100 mètres, est proposée ce dimanche. Le rendez-vous pour le départ est donné devant la mairie à 14 heures.

MORAS-EN-VALLOIRE

La Madone comme neuve



Un panorama à 360 degrés pour les jardiniers de la Madone, qui ont accueilli la députée Nathalie Nison et le maire Aurélien Fertay.

C'est de bonne heure, samedi matin, que les membres de l'association "Moras Son Eglise" et quelques bénévoles se sont retrouvés pour la corvée annuelle d'entretien sur site de la Madone. Au programme, débroussaillage, élagage sur les

chemins et la colline pour accéder facilement à celle qui veille sur les Moras-siens depuis bientôt deux siècles... Une corvée nécessaire, effectuée dans la convivialité, mais qui d'avenir de participant, s'essouffle en « moyens humains ».

MORAS-EN-VALLOIRE

Quand le village s'illumine...



→ Lanternes, flambeaux fabriqués par les écoles, étaient de sortie ce jeudi soir, pour le défilé tout en lumière organisé dans la grande rue du village par le comité des fêtes. A la tête du cortège, le père Noël en calèche tiré par l'âne « Mouton » les enfants accompagnés des parents, se sont dirigés dans la cour de l'école pour la dégustation de marrons chauds et le réconfort d'une boisson chaude... De quoi se mettre dans l'ambiance des fêtes, à quelques jours des vacances de fin d'année.



25 mars : soirée théâtre l'Ecolline



31 mars : soirée musicale Valloire Loisirs



8 mai : Commémoration 1945



3 juin : concert «L'Art et la Matière»



10 juin : challenge de la Municipalité



24 juin : petit salon de peinture



25 juin : fête du village et des classes

Actualités

Ça s'est passé à Moras ces derniers mois !!!

- Dimanche 15 janvier	Loto des parents d'élèves
- Mardi 14 février	Carnaval de l'école
- Jeudi 16 février	Spectacle cirque de l'école
- Mercredi 22 février	Soirée pyjama à la bibliothèque
- Samedi 25 mars	Soirée théâtre l'Ecolline
- Vendredi 31 mars	Soirée musicale Valloire Loisirs
- Dimanche 9 avril	Brocante du Comité des fêtes
- 22 avril au 16 juin	6 « Rencontres de quartiers »
- Lundi 1er mai	Fête du Muguet
- Samedi 6 mai	Safari truites des Jeunes Sapeurs Pompiers
- Lundi 8 mai	Commémoration 8 mai 1945
- Samedi 3 juin	Vernissage et Concert du Festival « L'Art et la Matière »
- Samedi 10 juin	Challenge de la municipalité - concours de boules
- Lundi 5 juin	Marche du facteur... à Moras
- Jeudi 22 juin	Nuit de l'agro-écologie
- 24 et 25 juin	Petit Salon de peinture de Moras
- Samedi 24 juin	Repas de quartier Val d'Or/Ramus
- Dimanche 25 juin	Fête du village / défilé des classes
- Samedi 1er juillet	Fête de l'école et remise des dictionnaires aux CM2
- Dimanche 2 juillet	Concert Saoû chante Mozart
- Vendredi 7 juillet	Spectacle compagnie Péricard au parc
- Samedi 5 août	Concours de boules et repas au parc



1^{er} juillet : remise des dictionnaires aux CM2



2 juillet : concert Saoû chante Mozart



7 juillet : spectacle Péricard

Ça va se passer à Moras ces prochains mois !!!

- Samedi 2 septembre	Forum intercommunal des associations (à Epinouze)
- Samedi 9 septembre 10h	Café Mille-feuille à la bibliothèque (et 2 ^e samedi chaque mois)
- Samedi 23 septembre 13h30	Concours de boules - 32 simples
- Samedi 23 septembre 14h	Concours de belote (salle des fêtes)
- Vendredi 6 octobre 20h30	Concert DUO ALCAZ (salle des fêtes)
- Samedi 14 octobre 21h	Théâtre PAPAGALLI (salle des fêtes)
- Vendredi 21 octobre	Cross scolaire au parc (à confirmer)
- Jeudi 26 octobre 18h	Soirée pyjama à la bibliothèque (à confirmer)
- Dimanche 5 novembre	Randonnée pédestre L'Ecolline
- 9 au 12 novembre	Festival Enquête d'histoire et 12 ^e Salon du Livre
- Samedi 11 novembre 11h	Commémoration armistice 1918
- Dimanche 19 novembre	Bourse aux jouets CMJ
- Samedi 25 novembre 12h	Repas des aînés offert par la commune
- Vendredi 8 décembre 18h	Retraite aux flambeaux (Comité des fêtes)
- Samedi 9 décembre	Sainte Barbe des pompiers (à confirmer)
- Vendredi 22 décembre 18h	Spectacle Noël de l'école (à confirmer)
- Dimanche 7 janvier 2018 11h	Vœux du Maire à la population

Agenda mis à jour chaque semaine sur www.moras-en-valloire.fr

SERVICES A MORAS EN VALLOIRE

Pompiers : 18 - appel d'un portable 112 / cis.lavalloire@sdis.fr

Gendarmerie : 17 ou 04 75 31 90 61

Mairie : 04 75 31 94 71 / mairie.moras@wanadoo.fr

Agence Postale Communale : 04 75 23 32 20

Ecole : 04 75 31 93 40

Cantine / Garderie : 04 75 31 90 66

Bibliothèque Mille-feuille : 04 75 23 00 40 / millefeuille26@orange.fr

Salle des fêtes : 04 75 31 82 65

Transports Ligne 2 (St Vallier/Moras) N° Azur : 0810 26 26 07

Transports Ligne 12 (Romans/Beaurepaire) N° Azur : 0810 26 26 07

SERVICES ALENTOURS

Médecins : Dr PORTE : 04 75 31 78 68 / Dr THINON : 04 75 31 74 40

Hôpital de St Vallier : 04 75 23 80 00 / **Urgences** : 04 75 23 80 50

Pharmacie (St Sorlin) : 04 75 31 70 14

Services et soins à domicile :

Aide à domicile (EOVI) : 04 75 23 89 09

Infirmières libérales : 04 75 31 64 72

Assistantes sociales (CMS Hauterives) : 04 75 68 83 77

Centre de Planification et d'Éducation Familiale : 06 85 18 87 16 / 06 63 67 22 46

Drôme Solidarités : 04 75 79 70 79 / dromesolidarites@ladrome.fr

Drôme Séniors : 0810 01 26 26 / dromeseniors@ladrome.fr

Caisse d'allocations familiales (Valence) : 0810 25 26 10

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

Pôle Emploi (Romans) : 3949

Mission Locale Jeunes (Romans) : 04 75 70 79 40 / **(St Vallier)** : 04 75 23 42 66

Communauté de communes Porte de DrômArdèche : 04 75 23 45 65

«Objectif Emploi» : 04 75 23 54 44 / www.portededromardeche.fr/emploi

Office de Tourisme : 04 75 23 45 33 / porte@dromardeche.fr

Crèche/halte garderie Les Petits Loups (Manthes) : 04 75 31 81 02

Relais d'Assistants Maternels : 04 75 03 17 37 / relais.assmat@portededromardeche.fr

Valloire Loisirs (Epinouze) : 04 75 31 76 83 / assoc.valloireloisirs@orange.fr

Permanence habitat : 04 75 23 54 46

Déchetterie (St Sorlin) : 04 75 31 75 95

Eau potable - VEOLIA (urgence, rupture réseau) : 09 69 32 34 58

SPANC (Assainissement non collectif) : 04 75 68 71 52 / spanc@portededromardeche.fr

Transports Ligne 1 (St Rambert/Epinouze) N° Azur : 0810 26 26 07

Transport Valloire Age d'Or (transport à la demande 7j/7) : 06 32 69 35 85

Archer Valloire Galaure (services à domicile) : 04 75 03 74 96 / avg@archer.fr

Trésor Public (St Vallier) : 04 75 23 11 75

Conseil départemental de la Drôme (Valence) : 04 75 79 26 26

Région Auvergne-Rhône-Alpes (antenne Drôme de Rovaltain) : 04 26 73 58 54

Préfecture de la Drôme (Valence) : 0821 00 30 26 / 04 75 79 28 00

Piscines :

Châteauneuf-de-Galaure (piscine couverte) : 04 75 23 49 78

Hauterives : 04 75 68 82 52

St Vallier : 04 75 23 18 99

www.moras-en-valloire.fr

Le site internet officiel de Moras-en-Valloire

Restez informés toute l'année des actualités et nouveautés sur votre commune

Mises à jour chaque semaine

Egalement sur les réseaux sociaux ([facebook](#) / [twitter](#))

